Home des Flandres

Accueillir
et
Accompagner

RELIANCE

RELIANCE
81, rue de Lille
59200 TOURCOING
Tél. 03 28 33 80 81
Fax 03 20 02 89 74

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

Une Equipe Pluridisciplinaire

Et des Familles….

Co-construire le projet individuel de la famille en s'appuyant sur l'équipe pluridisciplinaire :

Tout d'abord, nous souhaitons une bonne continuation à Mr Olivier Bleuze, directeur, qui est parti fin novembre pour d'autres horizons et bienvenue à Mr Olivier Leconte, nouveau directeur, qui nous a rejoint pour de nouvelles aventures.

Merci à MBé Roquet qui part à la retraite prochainement pour cette dernière participation à l'écriture de ce rapport d'activité. Ces compétences rédactionnelles ont contribué à la qualité de nombreux écrits de Reliance.

Si nous recherchons à définir succinctement Reliance, la finalité de notre service pourrait en quelque sorte se résumer en l'envie d'accompagner, de marcher aux côtés de familles sollicitant de l'aide dans l'objectif plus global d'améliorer leur vie quotidienne et plus particulièrement leurs relations intrafamiliales. C'est sur cette base que nos actions prennent sens. Pour cette année 2018, nous avons fait le choix de présenter notre travail d'accompagnement, tel que nous le vivons avec les familles au quotidien, ce qui constitue notre corps de métier.
Vous trouverez au fil des pages, comment se co-construisent avec les familles leurs projets sur le support des différentes actions. Vous trouverez aussi des témoignages de parents sur ce que leur apportent les différentes interventions, ateliers, groupes…etc. Vous lirez aussi des témoignages de professionnels. Quelques lignes décriront la difficulté parfois à mettre en œuvre des étayages « pensés utiles » pour soutenir les projets individuels, avec toujours la question de mesurer si nous sommes « au bon moment » pour les proposer… Le rapport au temps des familles n'est pas forcément le même que celui des professionnels

Le premier rendez-vous, accueil de la famille pour faire connaissance est déterminant, car très souvent les personnes accueillies « pratiquent » du service social depuis de longues dates, et elles se méfient de ces services. Nous avons à être clairs quant à notre cadre de travail et notre façon de les accompagner. Ainsi nous demanderons à la famille de ne pas nous exposer sa situation avant de vérifier que ce que nous avons à lui proposer puisse correspondre à minima à ce qu'elle recherche.

Le premier rendez-vous demandé par la famille se déroule avec un cadre de la direction, et le binôme éducateur spécialisé ou éducateur de jeunes enfants choisi pour accompagner la famille. Nous présentons l'association, ses valeurs, son histoire et son évolution (des maisons d'enfants à aujourd'hui, l'intérêt qu'elle porte depuis toujours à la famille). Ensuite, nous présentons ce qu'est l'accompagnement individuel, l'ensemble des actions collectives, leurs intérêts. Vient ensuite la présentation des documents de contractualisations, c'est à dire la fiche d'inscription, le livret d'accueil, le PAF (Projet d'Accompagnement Familial) et ses avenants.

Nous continuons d'être surpris par l'intérêt que portent ces personnes « aux règles du jeu » : la famille est libre de s'inscrire dans le dispositif et son inscription n'est pas soumise à la demande ou au contrôle des UTPAS ni dans le contenu, ni dans la durée. C'est bien la famille qui est à l'initiative de la démarche. Les personnes accueillies sont actrices dans leurs projets. Les personnes ont des ressources, des capacités, des compétences, qu'il s'agit de soutenir. Sujets à part entière, il nous parait essentiel de co-construire avec elles le projet pour qu'il s'inscrive au mieux dans le parcours de la famille. Nous ne sommes pas des substituts « parentaux-sociaux ». Le projet est contractualisé entre la famille et le service. L'anonymat des familles est respecté et il résonne souvent comme un gage de liberté

laissée (Néanmoins, un simple contact téléphonique avec la Direction Territoriale permet de vérifier si la famille fait déjà l'objet d'une mesure auquel cas, nous ne pouvons engager d'accompagnement). La famille est informée de tout contact et transmission vers un service extérieur et le plus souvent son accord et/ou sa participation est un préalable à ce « contact ». Ainsi, la participation des professionnels de Reliance à une synthèse suppose la présence de la famille. Bien évidemment, Reliance signale à l'autorité judiciaire lorsqu'un mineur est victime de mauvais traitement, ou lorsqu'il est présumé l'être. En parallèle le service en informe la famille, la note transmise est lue (sauf dans le cas de suspicion d'abus sexuel). Ces fondamentaux étant annoncés à la famille, nous lui présentons le trombinoscope de l'équipe, la spécificité et les compétences de chaque professionnel, ainsi que les différents outils, supports, ateliers sur lesquels elle peut s'appuyer pour étayer son projet d'accompagnement individuel. Si rien dans ce « magasin » Reliance n'est obligatoire, et si l'inscription est volontaire dans le service, il va de soi que la régularité dans les rencontres avec le binôme référent de la famille est toujours recherchée.

Lors de l'élaboration du projet individualisé, et même en amont, dès l'inscription de la famille au sein du dispositif, **le travail de l'équipe pluridisciplinaire**[1] (compétences spécifiques dans un contexte d'interdisciplinarité) prend tout son sens… En effet, sont privilégiées une approche systémique de la famille et une approche **holistique**[2] de l'individu.

Il n'est pas question d'être omniscient, de tout gérer et de se substituer aux services de droits communs bien entendu. Mais le plus souvent, avant d'oser il est d'abord nécessaire de « prendre appui », essayer et faire l'expérience dans un lieu sécure, bienveillant...RELIANCE veut être ce lieu.

Le projet d'accompagnement familial s'établit sur les demandes des parents et les besoins de chacun des membres de la famille. Il intègre aussi le diagnostic des professionnels, les compétences spécifiques de l'équipe pluridisciplinaire.
Cet ensemble d'éléments est mis à profit au bénéfice de l'accompagnement à la fois individuel et collectif.
L'équipe se retrouve au complet en réunion chaque jeudi. La matinée est réservée à la conduite de projet, en alternance avec l'analyse de la pratique animée par un psychiatre. Une intervenant extérieure anime deux fois par mois des temps d'analyse institutionnelle, de supervision. De fait, accompagner des personnes en difficulté nécessite des exigences en matière de travail sur soi, de travail en équipe, de créativité, d'adaptabilité. Ces moments sont essentiels et aident à réfléchir à nos postures professionnelles, aux représentations et aux résonnances auxquelles chaque salarié est plus ou moins confronté dans son travail. Ces temps nous permettent aussi de mieux comprendre les problématiques, d'adapter et de réajuster nos accompagnements.
L'après-midi concerne davantage le fonctionnement : organisation des actions collectives, conduites des familles, les courses avec les familles, l'entretien des locaux, garde d'enfants non scolarisés

[1] L'interdisciplinarité : approche consistant au travail collectif et dans un but commun de personnes issues de différentes disciplines. Échange des analyses et des connaissances, un dialogue favorisant une coopération active, un enrichissement mutuel.

[2] Du grec « halos » signifiant totalité, entier, tout ; Une vision holistique de l'être humain tient compte de ses dimensions physique, mentale, émotionnelle, familiale, sociale, culturelle, spirituelle (source : psychologie.com).

lors des ateliers adultes…etc. Chacun est à son agenda et l'équipe se coordonne pour répondre au mieux à l'activité de la semaine.
Le terme d'adaptabilité est requis pour travailler à Reliance. En effet, il n'est pas rare qu'un atelier, un groupe parent ne se passe pas comme il a été imaginé, qu' un rendez-vous individuel programmé se trouve modifié ou annulé la veille ; ou encore qu'un parent vienne nous rendre visite, prenne un café, évoque un souci, une préoccupation, vienne chercher conseil, a une bonne nouvelle à annoncer… Autant d'inattendus qui exigent souplesse et flexibilité, réajustement, et réorganisation tout en gardant à l'esprit l'échelle des priorités dans le travail à mener…

Le temps de la Famille – Le temps des Professionnels :

Trouver le bon moment, le moment opportun pour proposer un atelier, une rencontre avec la psychologue, avec un partenaire, proposer un atelier…
« S'il n'y a qu'une façon de faire le bien, il est bien des manières de la manquer. L'une d'elles consiste à faire plus tard ou plus tôt. Les Grecs ont un nom pour désigner cette coïncidence de l'action humaine et du temps, qui fait que le temps est propice et l'action bonne : c'est le Kairos, l'occasion favorable, le temps opportun »[3].
« L'art du bon moment, repérer l'occasion où on sait qu'on pourra agir : le Kairos. Il n'y a pas de science rapportée à l'événement ; il s'agit simplement d'observer, de relier certains faits et d'agir à un moment précis où l'on sent que ce qui va se passer fera sens… »[4].

L'accompagnement individualisé

L'accompagnement est individualisé parce qu'il est adapté à chaque situation familiale. Il se décline sous 3 formes : les visites à domicile, hors du domicile et les accueils au sein du service. En amont comme en aval, il est nécessaire pour le binome éducatif de réfléchir, conceptualiser, se coordonner, s'ajuster, pour que l'accompagnement familial soit le plus adapté à la demande et aux difficultés propres à la famille. Ce binôme éducatif peut **s'appuyer sur le plateau technique** pour étayer le projet de la famille.

Les visites à domicile et accueils au service

L'accompagnement individualisé se déroule au moins partiellement au domicile familial (lieu de vie des parents et des enfants), si les parents y consentent. Les professionnels y découvrent leur réalité, leur mode de vie, leur organisation…Il est ainsi plus facile de prendre conscience et d'analyser les difficultés.
En ouvrant sa porte aux professionnels, la famille manifeste un minimum de confiance envers le service et accepte, dans une relation respectueuse, de laisser percevoir son quotidien.
Les professionnels sont dans une démarche constante d'observation, avec l'objectif de mieux comprendre et co-

[3] Pierre Aubenque, la prudence chez Aristote.

[4] Michel Autes, les paradoxes du travail social, Paris Dunod, 1999. P252.

construire ensemble des réponses les plus adéquates à la situation. Les visites à domicile ont bien pour but une forme d'aide dans des domaines pouvant être très variés : entretien de la maison, hygiène des enfants, temps du repas, temps du coucher, temps de jeu, travail scolaire, etc.
En régle génèrale, ces visites à domicile débutent par un temps d'échange en famille communément appellé « comment va la vie !». C'est parfois le seul moment où la famille se voit rassemblée autour de la table. Il permet d'aborder des sujets divers et variés allant de l'école aux régles de la maison, en passant par le récent conflit entre un tel et un tel, ou encore le moment agréable partagé en famille.
Outre ces temps d'accueil ou ces visites à domicile en famille, il peut y avoir des temps d'échanges entre adultes, permettant alors d'aborder les problémes éventuels de communication, les points de discorde… Le but est de réflèchir ensemble, de partager les points de vue, construire, cheminer, élaborer des stratégies de changement.
Cet accompagnement individuel peut aussi prendre la forme d'accompagnement vers des structures de droit commun, des rendez-vous médicaux, des audiences, des convocations à la brigade des mineurs, des hospitalisations, des rencontres à l'école ou au collège…
Cet accompagnement s'élabore de maniére spécifique pour chaque famille en fonction des trajectoires empruntées. **Chaque professionnel est en constant questionnement et en perpétuel ajustement de sa pratique** pour accompagner au mieux et au plus « juste ».

Dans le prochain témoignage de professionnel, vous constaterez l'importance de **l'équipe pluridisciplinaire** : **le binôme éducateur spécialisés** s'appuie sur les compétences du **plateau technique**. Éducateur de jeunes enfants, éducateur technique spécialisé, maitresse de maison, psychologue sont tour à tour « actifs » pour répondre aux besoins de la famille et construire avec elle son projet. L'équipe de direction est garante du projet et peut être amenée à cadrer, recadrer si nécessaire.
La place de la secrétaire a elle aussi toute son importance : transmission d'information, mise en lien, accueil, réactivité et disponibilité quand il s'agit dans l'urgence de faire des notes. Compétences informatiques mises au service des personnes accompagnées pour leurs multiples démarches administratives.

Vignette 1 « De l'intérêt d'une équipe pluridisciplinaire dans l'accompagnement des familles » ; ci-après celui de la famille F. L.

Sur recommandation de l'assistante sociale de secteur et de la psychologue PMI, qui par ailleurs, connait Mr F. depuis son plus jeune âge, Mme L. s'est adressée une première fois à Reliance en fin d'année 2015. Mr F., son compagnon, sans être demandeur, acceptait cette démarche « puisque Mme le souhaitait ». A cette époque, le troisième enfant de la famille venait de naître tandis que l'ainée, fille de Mme, avait alors tout juste 4 ans. Mr et Mme sont en couple depuis quasiment la naissance de la fille ainée de Mme.

Les parents sont jeunes, et pourtant, en terme de « vécu » ils ont déjà une longue histoire… Très vite, nous nous apercevons que Mr, tout en étant le compagnon de Mme, reste avant tout l'enfant de sa maman, tout en étant le « papa » des enfants, Quant à son père, Mr y associe des images de violence.

Mme, de son côté, dit qu'elle n'a pas eu de mère. Le ton et les mots se durcissent dans la bouche de Mme dès qu'elle pense à cette femme. La colère est vive. Ceci étant, Mme

est restée vivre chez sa mère lors de la séparation de ses parents… Son père est décédé il y a quelques années et cette disparition semble encore, à ce jour, triste et douloureuse pour Mme. Ainée de la fratrie, Mme s'est occupée de ses frères et sœurs. « Pas le choix », elle s'est débrouillée, ne pouvant compter que sur elle-même.

Dès la présentation du service à la famille, la question de l'inquiétude des partenaires « prend le pas » sur la demande des parents. Cette inquiétude est relevée et éclaircie lors d'une rencontre. Le jeune couple ou plutôt le couple de jeunes s'est déjà, à plusieurs reprises retrouvé, séparé… et nous comprenons l'inquiétude quant aux enfants qui se trouvent « embarqués » dans les tumultes et des tempêtes à répétition. La psychologue de la PMI insiste auprès de Mme et Mr sur le fait qu'il est temps de « grandir » et d'opter pour des choix qui permettront un peu plus de stabilité. Autrement dit permettre un peu moins de changement, voire de chaos pour les enfants…

C'est ainsi que démarre l'accompagnement…

Au vu de l'âge des enfants, de la force de leur détermination et leur éparpillement, la régularité de nos interventions devient un objectif essentiel dans notre accompagnement… Habitudes et repères sont à créer avec les parents pour les enfants.

Par ailleurs, Mr, structuré sur un mode fusionnel, assaille Mme de texto dès qu'elle n'est pas à ses côtés, prenant alors sans le mesurer le risque de l'étouffer. Mr dit aussi qu'il ne sait pas être méchant avec ses enfants. Il chahute avec eux comme un enfant de leur âge, comme s'il ne pouvait pas occuper sa place d'adulte, terminant toutes ses phrases par un « C'est pas grave ». Le rôle d'autorité est exclusivement porté par Mme. A la maison, Mme gère, maitrise, ordonne et « commande » pratiquement Mr. Maternante et chaleureuse avec les bébés, les choses se compliquent quand les enfants grandissent et s'opposent…

Lors de « disputes » entre Mme et Mr, soigneusement dissimulées, il semble bien que les enfants soient pris à parti. Rétablir donc un peu d'équilibre entre Mr et Mme, dans les places, rôles et fonctions du couple parental parait aussi important…

Sauf que, très vite, Mr et Mme annoncent une nouvelle grossesse, qui amène aussi avec elle préoccupations et petits tracas de santé pour Mme. Les rendez-vous s'annulent. T. nait fin septembre 2016 et fait la fierté de ses parents.

De nouveau, une grossesse est annoncée. De nouveau, nombre de nos temps de travail s'annulent. La régularité de nos rencontres, notamment avec les enfants, devient notre priorité et non plus celle de la famille, tant et si bien que nous finissons par être inquiets et nous le disons à la famille. A partir de là, Mme, sans pouvoir en parler, a, semble-t-il, peur. « Peur qu'on lui prenne ses enfants ». Cela résonne avec la prime enfance de sa fille ainée, ce qui empêche de raisonner. Plus rien n'est sûr et derrière les aspects médicaux, mis en avant, se cache sans doute l'envie de fuir et quitter le dispositif Reliance. Il n'y a pas rupture. Il reste un fil, mais il n'est pas suffisant pour tisser la base du maillage de sécurité, dont nous aurions tous besoin pour poursuivre. Nous avons beau jouer de nos places et nos fonctions à l'interne de notre équipe professionnelle, la peur de Mme domine…

Du côté des partenaires (PMI, SSD) le déménagement de la famille en avril 2016 a occasionné un changement d'UTPAS et malgré des précautions prises pour relayer, le contact s'est interrompu.

L'accompagnement prendra donc fin en mai 2017.

C'est en novembre 2017, que Mme vient nous présenter K., sa dernière petite fille née mi-octobre. Début décembre, Mme pousse de nouveau la porte et explique à la professionnelle, qui avait été sa coordinatrice de projet, l'objet de sa venue. C., fille ainée de Mme, est en CP cette année et

c'est difficile. L'institutrice et la psychologue scolaire suggèrent à Mme de se faire aider et proposent de solliciter l'UTPAS pour demander une Intervention Educative A Domicile (IEAD). Mme évoque alors l'intervention de Reliance qui s'est arrêtée… C'est ainsi que Mme est conviée à reprendre contact avec notre service, ce qu'elle s'empresse de faire (Peur du service social).

Il est assuré à Mme la transmission de sa demande à la chef de service. Forte de notre passif avec la famille, Mme Stoops, chef de service, ouvre une possible « réinscription », mais sur la base d'une réelle demande des parents assortie de l'indispensable présence de Mr à ce premier rendez-vous et aux suivants.

Tirant enseignement de notre parcours précédent avec Mme et Mr et, en qualité de chef de service, Mme Stoops inaugure et élabore en présence de la famille un projet d'accompagnement familial singulier où 3 axes de travail sont directement posés : régularité, rencontre mensuelle du couple parental et partenariat à entreprendre.

Ces 3 dimensions de l'accompagnement seront vérifiées à 6 mois… le ton est à l'exigence, Mr et Mme l'entendent et le valident **! (Place du cadre, autorité).**

Le binôme professionnel se composera d'un « nouveau » référent et d'un « ancien » coordinateur de projet… Rien ne se perd, rien n'est plus pareil… ! A noter que ce « nouveau » référent est éducateur de jeunes enfants (EJE) et pas de doute, au milieu de ces 5 petits enfants et leurs parents, il aura matière à enrichir notre accompagnement de ses **compétences spécifiques d'EJE**. Il sera aussi un soutien pour Mr.

Durant les premiers temps, Mme se détermine pour participer à de **nombreux moments collectifs**, souvent en y venant avec C. enfant « porteur de la demande » et K. son bébé.

Mme retrouve avec **la maitresse de maison une espèce d'affinité**, comme si dans leurs histoires respectives, il y avait de l'écho, ça résonne, la parole circule facilement, on se comprend. Les distances sont respectées, le professionnalisme est de mise ; mais cette relation particulière, qui n'a rien de confidentielle, parait pourvoyeuse de bénéfices et peut constituer un appui pour le reste de l'accompagnement…

Puis, sur la base d'un échange initié par Mme, **la coordinatrice de projet** guide Mme vers **la psychologue du service** pour aborder le sujet de la filiation de C…. Mr et Mme sont reçus dans un premier temps. Des mots sont ensuite posés avec C. et les émotions de chacun sont accueillies et partagées…

L'éducateur technique spécialisé est aussi de la partie et les dimensions homme et travail sont ainsi présentes pour Mr.

A l'appel lancé aux familles, aux papas particulièrement, en vue d'un coup de main pour réceptionner le matériel prêté par la mairie de Tourcoing pour préparer une journée festive, Mr F. n'hésite pas une seconde, il sera là… Et le jour-dit, Mr est effectivement là, il s'active et porte presqu'en courant les tonnelles, les tables, les chaises comme si Mr tenait à nous montrer toute l'énergie, les compétences, la fiabilité, dont il est capable., Comme si nous aider non seulement lui permettait de « rendre » ce que nous « donnions » à sa famille, mais le rendait aussi fier de lui.

Dans le « programme libre » que propose Reliance aux familles, **Mme s'inscrit régulièrement à l'atelier cuisine** : réservé aux adultes, autrement dit « déchargés » des enfants. Cet atelier qui se veut convivial est souvent primé par les parents, rappelons-le, en difficulté avec leurs enfants ! Il permet de créer du lien, de se détendre de rire parfois…

Mme est aussi preneuse de **l'atelier bien-être**. Menée par **la seconde maitresse de maison, qui par ailleurs a un diplôme d'esthéticienne,** cet atelier permet de prendre un peu de temps pour soi et sans

doute, Mme L. en a grand besoin… Le soin du visage peut être suivi d'un maquillage… et les remarques sont agréables… « Ça vous va bien ! » « C'est joli » « Ça vous change ! »… A Reliance nous voulons cultiver le positif et l'estime de soi !

Mme, parfois Mr, sont aussi venus **au groupe-parents…** Il s'agit d'un **groupe de parole fait pour réfléchir et partager les expériences de parents**… Les thèmes peuvent concerner l'autorité, les limites et repères éducatifs !

A l'initiative de **l'éducateur de jeunes enfants et d'une éducatrice spécialisée, un atelier motricité** a été mis en place à Reliance. Il s'adresse aux jeunes enfants non scolarisés et suppose, bien entendu la participation de l'un des parents. Il est programmé au rythme d'une matinée à la quinzaine et Mme L. est souvent partante pour mettre à profit avec sa dernière fille ce temps à la fois collectif (quelques familles) et individualisé. Chaque parent se centrant sur son enfant a ainsi l'occasion de vivre un moment privilégié avec lui.

A toutes ces **rencontres « choisies** » en quelque sorte, s'ajoutent bien sûr les **actions collectives du mercredi où, une fois sur 2, la famille au complet est attendue par l'équipe au complet**… et enfin nos **visites à domicile** que nous tentons d'établir aussi à la quinzaine…

Force est de constater que dans la famille F. L. ce sont ces temps-là qui s'annulent encore trop souvent… Ce sont sans doute aussi ces temps de travail qui sont les plus impliquant pour les parents. Ils sont aussi la base de nos constats, étonnements et questionnements… Bref pas facile d'être parents et de prendre sa part de responsabilité dans ce qui arrive ! Le chemin est encore long, le travail continue… Quoi qu'il en soit c'est Mme qui a rappelé à notre **chef de service qu'il était temps de faire le point pour vérifier l'avancée du travail selon les 3 axes notés sur le projet d'accompagnement familial à l'inscription**…

2 synthèses avec le **SSD, PMI et référent RSA** ont eu lieu… Mr a demandé son rattachement à la référente RSA de Mme et l'a obtenu.

Epaulé au niveau de l'emploi, Mr travaille depuis 2 mois. Le dossier de surendettement a été constitué **avec la partenaire du centre social**. Depuis septembre 2018, T. est accueilli à la **halte-garderie** d'abord au rythme de 3 demi-journées par semaine et depuis janvier à temps complet… Par ailleurs depuis leur réinscription dans le service, Mme nous invite à être présents à ses côtés lors des points réguliers à **l'école,** qu'elle sollicite pour ses 2 ainés…

Les conflits de couple n'ont pas disparu mais, aujourd'hui, ils sont ramenés d'une façon ou d'une autre à Reliance. A la faveur d'un refus des 2 ainés de rentrer au domicile familial après une violente dispute de couple en août dernier, Mme et Mr ont pris conscience de la façon dont cela impacte leurs enfants. Plutôt que d'aller chercher du soutien, pour Mme chez sa voisine, pour Mr chez sa mère, Mme Stoops **référente de l'exigence et « chef reconnu** » des familles a posé la nécessité d'un réel travail de couple avec la **psychologue du service**.

Début octobre, alors que les parents sont accueillis à brûle-pourpoint par la psychologue après un énième conflit, les enfants sont confiés à l'équipe. A cette occasion il a été expliqué aux enfants le caractère exceptionnel de leur venue cet après-midi-là en action collective sans leurs parents et les raisons.

En novembre, lors **de la signature d'avenant**, C. une des petites, interrogée par Mme Stoops sur le sens de la rencontre du jour, déclare « C'est pour empêcher les lancés de tasses entre papa et maman ». Du haut de ses 7 ans, C. a tout compris et elle a le droit de parler !... A l'entendre, le travail à Reliance c'est d'abord pour son père et sa mère !

En définitive, la situation reste fragile. Nous ne sommes pas à l'abri d'une porte qui pourrait se refermer sous le coup de la peur nourrie par un imaginaire débordant, la rumeur qui se colporte ou la réalité des faits.

Nous n'avons à y opposer que la cohérence et la **cohésion de notre équipe**, l'authenticité de notre parole, notre volonté de bienveillance, la **diversité de nos supports** et de nos propositions, enfin **l'expérience du lien que chaque professionnel s'emploie à créer avec les différents membres de la famille.**

Puissent Mme L. et Mr F., comme les autres familles y croire… tel est notre défi au quotidien.

Pour cette situation, plus particulièrement, l'accompagnement de la relation parents/enfant est aussi passé par de nécessaires « pas de côté » dans la prise en compte de chacun individuellement : ses **besoins**, son histoire (d'enfant) et son statut de parent (père ou mère), mais aussi sa place d'homme ou de femme, leur conjugalité, sans omettre de s'appuyer sur **les compétences du réseau partenarial.**

La **participation** de Mme L. et de Mr D. au sein des **ateliers proposés par le service** leur permet de se sentir reconnus, attendus et considérés : autant d'éléments qui viennent améliorer l'estime de soi…

Pour Monsieur : atelier d'apprentissage et préparation des temps forts avec l'éducateur technique lui a permis de ré-évoquer son envie de se-réinscrire dans une formation, de rechercher un travail.

Il va de soi que la prise en compte et le développement de compétences psychosociales des parents va opérer un effet en retour sur la relation parents/enfants. Il s'agit de soutenir les parents dans la prise en compte des besoins de leurs enfants (sécurité affective, permanence, continuité, constance ; stabilité, repères et limites...

Pour continuer l'accompagnement familial, un travail avec **la psychologue du service** autour des conflits conjugaux semble incontournable. L'objectif est de « créer » la demande, la conscientisation de ce qui fait tension, de la possibilité de trouver des solutions… Parce qu'un lien s'est construit entre le service et la famille, parce que les parents ont déjà rencontré la psychologue, cet axe de l'accompagnement moins imprégné de résistances que si ce travail avait été orienté vers un service de droits communs, pourra peut-être être « investi » par le couple parental et dès lors rendre le travail plus fructueux...

Plateau Technique : La Psychologue

En 2018, 39 entretiens cliniques ont été menés.

12 entretiens familiaux, (3 familles) dont 1 rendez -vous parents/enfant ainé

15 entretiens de couple, (3 familles)

12 rendez-vous individuels, (9 familles).

8 groupes parents ont été menés conjointement avec un professionnel-éducateur de l'équipe ; 12 parents sont concernés par leur participation sur l'année 2018.

Aux entretiens cliniques s'ajoutent des temps d'échange informels avec les parents lors des actions collectives ou lors d'accueil au service et des échanges téléphoniques, et encore des temps de synthèse avec les partenaires et les familles.

La psychologue rejoint l'équipe auprès des parents lors de moments d'actions collectives, ce qui contribue à son identification auprès des familles et leur permet aussi de solliciter la professionnelle plus aisément. Par ailleurs, la psychologue participe aux réunions d'expression, ainsi qu'aux "moments forts" organisés par le service avec la participation des familles (Le Bal du printemps, la Kermesse, la

Fête de Noel). Elle est aussi « experte » pour maquiller les enfants.

Les entretiens cliniques individuels avec les parents n'ont pas pour visée de se substituer à un travail thérapeutique (qu'il soit individuel, de couple ou familial), au contraire, il s'agit de prendre en compte la vie psychique des personnes accompagnées et de pouvoir répondre à un besoin ponctuel de soutien psychologique : souffrance psychique, débriefing, évènement de vie difficile, élaboration et prise de distance vis à vis d'une problématique personnelle ou familiale. Cette démarche facilite parfois la possibilité d'une orientation vers un accompagnement thérapeutique extérieur (CMP/CSM, Psychiatres libéraux). Toutefois, la démarche de soin vers les services de droits communs demeure difficile pour certaines personnes accompagnées. Des craintes, des résistances, de mauvaises expériences passées viennent empêcher cette démarche. L'émergence d'une demande nécessite souvent du temps pour s'élaborer.

Ceci étant, durant cette année 2018, l'accompagnement du service a permis de (re)impulser un accompagnement vers les dispositifs de santé mentale (CMP/Psy libéral). Concernant l'accompagnement des enfants et des adolescents, l'orientation vers les services de droits communs est d'emblée privilégiée (CMP, CMPP, CAMSP…) afin de favoriser un accompagnement médical pluridisciplinaire ; 31 enfants inscrits dans le dispositif bénéficient de ce type d'accompagnement.

La psychologue peut soutenir une demande auprès des services de santé mentale du secteur.

Par ailleurs, face à la complexification de certaines problématiques familiales, voire conjugale, des rendez-vous individuels ou de couple ont été privilégiés dans le projet d'accompagnement des familles. C'est aussi une façon de répondre aux besoins de la personne, de donner du sens à l'accompagnement familial.

La proposition de rendez-vous de couple avec la psychologue permet d'aborder des problématiques en lien avec leur conjugalité et/ou leurs expériences parentales et d'enfants.

La proposition d'une démarche d'orientation vers un conseiller conjugal ou un thérapeute de couple est toujours proposée en amont.

Eclairage technique auprès de l'équipe éducative

La psychologue participe aux réunions de réflexion et d'élaboration autour du projet familial des personnes accompagnées.

Elle propose un éclairage clinique au sein de l'équipe pluridisciplinaire concernant les situations individuelles et familiales

Témoignage de parents :

- « Les moments de travail avec Karine, la psychologue, c'est un vrai soutien pour mon couple, ça va mieux, je le comprends mieux et il me comprend mieux… ».
- « J'ai vu la psy de Reliance, je suis trop speed. Elle va m'aider, me soutenir. J'avais peur de voir un psy car voir un psy c'est être folle. Ici avec cette dame, c'est bien ! J'avais une heure de retard elle m'a quand même reçue et elle m'a même téléphoné pour savoir pourquoi je n'étais pas là !... C'était bien je vais continuer à venir mais avec Monsieur ! ».

Plateau Technique : l'Educateur Technique Spécialisé

L'éducateur technique spécialisé contribue à l'intégration sociale et à l'insertion professionnelle de personnes en difficulté par l'encadrement d'activités techniques et par des liens avec les organismes de formation.

L'atelier individuel se déroule au service ou au domicile de la personne accompagnée. Il est plutôt destiné à un adulte pour qui l'une des priorités est de sortir de l'isolement en lui permettant de mettre de côté ses pensées et de développer ses savoirs, de reprendre du plaisir par l'acquisition ou la redécouverte de compétences. L'atelier lui permet aussi de travailler « l'estime de soi » sans s'en rendre compte. Il s'agit aussi de personnes qui ne sont pas prêtes à se confronter aux collectifs.

L'éducateur technique spécialisé, en « faisant avec », en guidant, en accompagnant la réalisation, porte un regard positif et favorise une forme d'estime de soi. L'atelier impacte donc la relation, redonne confiance… et cela a des répercussions dans les relations familiales et plus globalement dans la vie !

Les ateliers, pour d'autres adultes accompagnés, permettent de développer leurs compétences et pour ceux, sans emploi, ils les projettent dans la formation (contrat aidé, contrat d'insertion…). L'accompagnement de l'éducateur technique spécialisé vise à créer un partenariat avec Pôle Emploi, des référents RSA (Revenu de Solidarité Actif), CAP Emploi…

Quand il travaille avec un parent et son enfant, l'atelier se nomme « atelier familial » et se déroule au service ou au domicile.

Les ateliers collectifs se découpent en ateliers solidarité et en ateliers « gros chantiers » comme l'aménagement de l'espace vert, de remise en peinture des murs, de réfection des locaux ou d'autres encore nécessitant un groupe. A la différence du chantier solidarité, cet atelier sera destiné à des personnes qui ne sont peut-être pas prêtes à « aider » « chez » d'autres personnes, mais pour qui rendre l'aide reçue (don et contredon) leur permettra d'avancer dans la relation à autrui.

L'atelier solidarité est mis en place en réponse à des demandes formulées par les personnes accompagnées, notamment lors du groupe d'expression et qui concernent leurs souhaits d'apprendre à mettre en pratique chez eux. Ce sont des parents, des jeunes qui du fait de leur isolement social et familial, par manque de réseau, par crainte de ne pas « savoir-faire » (manque de confiance) demandent un coup de main.

Les interventions de l'éducateur technique spécialisé ne se limitent pas aux ateliers : en faisant partie du plateau technique au même titre que ses collègues psychologue, éducateur de jeunes enfants et maitresses de maison, il peut être sollicité par le binôme référent de la famille pour effectuer une intervention plus ou moins ponctuelle en lien avec sa fonction (par exemple participer à l'amélioration des conditions d'habitat, la réalisation d'étagères ou d'un coffre à jouets…). Il effectue ainsi en binôme voire en trinôme avec ses collègues éducatrices spécialisées un travail socioéducatif. Il participe aussi, comme tous les membres de

l'équipe éducative, aux actions collectives du mercredi après-midi, aux séjours familiaux et là, son statut d'homme prime sur celui d'éducateur technique.

Vignette 2 « L'accompagnement de Mr D. par l'éducateur technique spécialisé impulsant une meilleure relation entre un papa et son fils »

Mr D. arrive dans le dispositif Reliance le 15 février 2017. Il est orienté par sa référente SISEP « Habitat ». Mr vit avec son fils A., adolescent de 14 ans. Le réseau de Monsieur est constitué de sa maman, de son voisin, de sa curatrice et de sa référente SISEP, qui a une place importante dans la vie de Mr D. En effet, Monsieur ne sachant ni lire ni écrire, n'hésite pas à contacter sa référente pour l'aider lorsqu'il reçoit un courrier. Quand il est en difficulté pour joindre sa curatrice, il fait de même, il demande à sa référente de faire le lien.

Monsieur est alors sans emploi. Il ne demande qu'à participer aux différents ateliers proposés par l'éducateur technique du service. Du fait du déménagement du service, de la nouvelle implantation, des aménagements, Monsieur se rend disponible pour venir en aide aux ateliers bricolage : implantation de la nouvelle cuisine, pose de revêtement de sol, plomberie, peinture, fabrication d'une barrière du bas de l'escalier… Monsieur découvre les différents corps de métiers. Il observe, regarde faire l'éducateur technique et ensuite fait à son tour. Monsieur ne dira jamais qu'il sait faire si ce n'est pas le cas. Il semble connaitre ses limites et les choses qu'il ne veut surtout pas faire comme le jardinage (mettre les mains dans la terre lui est impossible).

Mr D. est reconnu et valorisé. Il échange de ses ateliers avec son fils, en lui expliquant les différentes étapes par lesquelles il faut passer pour arriver à finir les divers projets : plans, devis, achats matériel, réalisation.

Son fils reprendra d'ailleurs la chronologie de ces différentes étapes à son compte lors d'une synthèse à son collège. Il demandera à ses professeurs pourquoi, alors que l'objectif était de réaliser ensemble des décors japonais, n'avoir pas fait les achats ensemble en début de projet.

Aujourd'hui, après être passé par une « restauration » de son image, Monsieur fait des demandes pour son propre logement en lien avec les chantiers qu'il a effectués au service. Avec l'aide de l'éducateur technique spécialisé, il a changé un robinet chez lui, il a rebouché plusieurs trous dans les murs de son logement. Il va demander à sa curatrice un budget pour les repeindre. En 2017, à son arrivée dans le service, il disait que ce logement était idéal et pourtant les professionnels constataient l'absence d'investissement et la tristesse de cet appartement.

En début d'accompagnement, lors des ateliers, l'éducateur technique aborde avec Monsieur la possibilité de reprendre des cours pour apprendre à lire et écrire. Monsieur, envahi par son émotion, se met à pleurer en expliquant que, petit, il avait subi la maltraitance de son père et il n'avait ainsi pas pu entrer dans les apprentissages scolaires.
En fin d'année lors d'une visite à domicile, Monsieur nous apprend qu'il entame une formation pour apprendre à lire et à écrire, il ajoute que c'est à la demande de son

fils. Cette formation est un défi pour Monsieur. Elle lui fait peur « Vais-je y arriver ? ». Mais en même temps elle vient l'aider à retrouver une meilleure estime de lui-même. Par cette inscription en formation, Monsieur dépasse un blocage lié à un traumatisme dans son enfance.
Dans cette situation, les autres collègues, en fonction de leurs compétences ont été sollicités. La psychologue a reçu Monsieur D. dans un moment difficile en lien avec son histoire d'enfant. Une maitresse de maison a mis en place des fiches recettes (sous forme de dessins) afin que Monsieur puisse faire ses repas plus facilement. Il participe aussi aux ateliers cuisine adultes et reproduit les recettes pour son fils au domicile.
Enfin, devant le constat de la difficulté pour Monsieur et son fils de faire des choses ensemble, le binôme d'intervenants leur a proposé qu'ils bâtissent un projet en commun en s'appuyant sur le « hobby » d'A., à savoir les jeux vidéo. Ainsi, la fabrication d'un meuble support pour ses différentes consoles va être réalisé.
Monsieur est en recherche de repères pour être un père repérant pour son fils. Le fils va entamer un stage en plomberie : « Comme papa a fait à Reliance avec Bruno (éducateur technique) ».

Tout comme l'année dernière, les parents se sont associés à ce rapport d'activité 2018 sous forme d'interviews. La question était la suivante : les professionnels ont différentes fonctions et compétences, ils peuvent contribuer à valoriser vos compétences, à soutenir vos difficultés ; que vous apportent les différents ateliers proposés à Reliance ?

Témoignage de parents ; Mr L. : « L'accompagnement c'est un ensemble ! »

Mr L. : « Mon atelier préféré, c'est l'atelier cuisine… j'amène mes recettes… et de rencontrer d'autres personnes qui ont des difficultés comme moi… vider ma tête… voire d'autres choses que la maison et les problèmes…, ma femme qui n'est pas bien. Si au départ, c'était compliqué pour moi, complexé par mes rondeurs, mon surpoids, j'ai été accepté comme ça… Aujourd'hui, je suis à l'aise avec ça… le travail que je fais avec Anne-Claude et Noël (binôme éducatif) à la maison avec ma femme et mes enfants… plus les ateliers me redonnent envie et estime de moi… J'ai envie de reprendre soin de moi… Je vais soigner mon poids, je dois maigrir. A Reliance, je pense que c'est un ensemble… exemple les ateliers avec Bruno, il me montrait, il m'apprenait, mais il me laissait faire… Avant, je pensais que j'étais nul… avec Bruno j'apprends et je sais faire à mon niveau. Ça m'a donné envie de repartir en formation… je vais affronter le regard des autres… Avant pour un rien, je m'énervais, j'étais impulsif et aujourd'hui, je suis plus serein et plus calme et mes filles vont beaucoup mieux… Vous avez vu comme la petite a grandi ! elle rit !... Avec ma femme, je suis aussi plus patient et je me contrôle mieux. Je veux que vous notiez qu'aujourd'hui ma femme ose me dire : « j'ai envie ». Elle a dit à Anne-Claude son envie de faire une randonnée… c'est son envie… c'est bien ! ».

Témoignages de professionnels

Mme D. et ses enfants sont accompagnés par le service depuis un peu plus de 3 ans. Au début de notre collaboration, d'une nature plutôt rigide et exigeante, Mme D. rencontrait des difficultés dans sa relation, son lien aux autres. Très isolée et sans véritable réseau social, son entourage se résumait à son compagnon de l'époque et ses deux enfants. L'objet de notre accompagnement, hormis de faciliter la communication au sein de la famille et réfléchir aux règles de la maison, a été de favoriser la rencontre avec d'autres personnes. Ainsi, Mme D. s'est essayée au collectif de notre service. Parfois maladroite, souvent se présentant comme froide Mme D. était en réelle difficulté.

Ses différentes expériences du collectif familles ou adultes lui ont permis, petit à petit de réfléchir à sa posture face aux autres : Comment s'adresser à l'autre, se positionner dans le groupe. Madame fait souvent des liens entre son vécu lors de ces temps et sa façon d'être au quotidien dans le cadre familial.

Madame a petit à petit gagné en confiance en elle, pris une place plus importante au sein du service. Elle a été sollicitée par l'équipe pour présenter le service dans un centre de formation. Exercice périlleux quand on sait ce que demande de se présenter face à un groupe d'étudiants. Les échanges avec ces futurs travailleurs sociaux l'ont confortée dans son estime d'elle-même.

En parallèle, elle s'est investie dans un atelier quasi individuel (avec une autre maman du service) avec l'éducateur technique spécialisé autour de la réalisation du potager et la fabrication d'un jeu en bois. Ces ateliers ont permis à ces deux femmes, par ailleurs voisines, de nouer un début de lien amical.

En 2018, Reliance a été sollicité par l'IRTS pour présenter le service auprès d'étudiants de 2ème année en formation d'éducateur spécialisé. Mme D. accompagnée d'une professionnelle éducatrice spécialisée est allée témoigner.

En plus de son intervention à l'IRTS pour présenter le service Mme D. accompagnée d'une professionnelle, a participé à une MAG (Méthode d'Analyse en Groupe) avec le pôle recherche de l'IRTS sur « La participation des personnes accompagnées dans la formation des travailleurs sociaux » les 1er et 15 juin 2018 et 19 octobre 2018.

Mme D. s'est investie aussi dans un atelier d'écriture pour une revue de recherche, travail social « Le Sociographe » ; « La participation : un nouvel idéal ».

Plateau Technique : l'Educateur de Jeunes Enfants

L'éducateur de jeunes enfants accompagne plus particulièrement en binôme avec une éducatrice spécialisée les familles qui ont de jeunes enfants. Il coordonne des actions éducatives au service en adéquation avec ce public. Son intervention repose sur des actions collectives et individuelles (AC du mercredi, séjours familiaux). Il développe

le partenariat et réseaux dans le champ de la petite enfance.

Le projet motricité

L'atelier motricité parent-enfant est destiné aux moins de 3 ans et se déroule une à deux fois par mois.

L'objectif principal étant de soutenir le parent dans la relation à leur enfant, nous apprenons avec lui à appréhender et accompagner ses besoins particuliers (angoisses, besoin de limites, frustration…). Tantôt l'objectif sera plus axé sur un apprentissage, une stimulation, tantôt l'objectif sera plus relationnel, plus orienté vers un dialogue tonico-émotionnel en fonction de l'humeur et des envies de l'enfant au moment de l'atelier.

Nous aidons par exemple le parent et l'enfant à :

- Mettre les mots justes sur ce qu'ils ressentent.

- Développer les possibilités de compréhension et de langage à travers le jeu.

- Augmenter leur estime de soi au travers d'expériences relationnelles valorisantes.

Nous cherchons à ce que le parent :

- Observe et/ou découvre les capacités de son enfant afin d'augmenter la compréhension de son développement ou du trouble du développement.

- Apprenne et mette en pratique des moyens concrets pour le stimuler et entrer en interaction positive avec lui.

- Identifie quelques-unes de ses compétences et difficultés par rapport aux moyens qu'il utilise pour répondre aux signaux de son enfant.

Les effets de ces interventions et rencontres ne pourraient pas être ressentis positivement si le parent ne se sentait pas accueilli et reconnu dans sa valeur de père ou de mère au sein du service. Le travail des éducateurs est également de permettre l'établissement d'un lien de reconnaissance et de respect mutuel. L'intervention en binôme, qu'il soit EJE ou ES, permet le partage des compétences et un double regard. Du côté des personnes accompagnées, le tiers facilite la relation et permet d'éviter les relations duelles qui peuvent, par nature, opposer. Nous œuvrons ainsi à construire un lien positif de rapprochement et de collaboration entre les parents et le professionnel. Nous proposons un espace privilégié aux parents afin de leur donner l'occasion d'être orientés, contenus, valorisés et soutenus par les intervenants dans leurs initiatives heureuses ou malheureuses avec leur enfant.

La notion de temps, de continuité et de stabilité du groupe est primordiale tant pour le parent que pour l'enfant. Il faut prendre le temps de se rencontrer, de se reconnaitre, pour se sentir en droit d'essayer, d'être parfois en difficulté sans crainte excessive de jugement négatif.

Vignette « Atelier Motricité »

Mme B. et son fils de 18 mois participent à l'atelier motricité. Madame venait l'année dernière avec son ainé. Madame, qui a au quotidien 3 enfants à charge, est toute disponible pour son plus jeune enfant lors de l'atelier. Madame a intégré « la règle »

d'être au côté de son enfant pour le sécuriser, le stimuler tout en lui laissant faire ses choix dans le parcours moteur. Cette posture de parent, si difficile à appliquer dans le rythme du quotidien, est mise à profit par Madame dans cet atelier.

Mme R. dit que chez elle, elle ne prend pas le temps de s'asseoir par terre pour regarder son enfant se mouvoir. A l'atelier, elle l'encourage, le regarde, joue à cache-cache avec lui.

L'atelier motricité permet à ces 2 mamans d'expérimenter une façon d'être en relation et de partager avec son enfant différemment. Peut-être sauront-elles s'en saisir dans un autre contexte, au domicile par exemple…

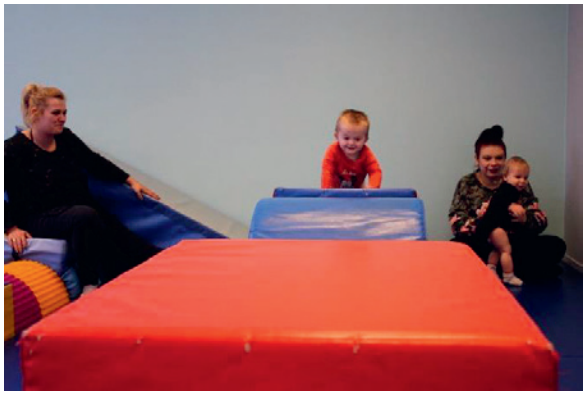

Plateau Technique : les Maitresses de Maison

L'Atelier cuisine – L'atelier Scrapbooking – L'Atelier Bien-être – L'Animation et la préparation des actions collectives

Les maitresses de maison sont chargées de l'entretien de la maison et de l'accueil des familles accompagnées. Réunir les 2 maisons en une a facilité leur organisation et leur présence au quotidien, à répartir sur l'amplitude horaires du service et finalement a permis d'améliorer l'accueil des familles. Nous avons la chance d'avoir 2 maitresses de maison avec des compétences diverses : l'une a suivi la formation scrapbooking, l'autre est diplômée « esthéticienne ». Ces deux professionnelles ont développé, au fil des années, des compétences en gestion du collectif, de plus elles aiment et savent cuisiner.

Isabelle, l'une d'elle, aime le contact avec les enfants et les encadre quand les professionnels sont amenés à rencontrer les parents pour des rendez-vous adultes. Elle assure aussi les aller-retour des familles domiciliées loin du service lors des actions collectives.

Christelle, la deuxième maitresse de maison, est particulièrement compétente dans l'animation d'activités manuelles (la préparation de décoration) et dans l'organisation des temps forts.

Les 2 maitresses de maison se complètent et s'organisent. Elles participent aux actions collectives du mercredi et aux différents ateliers.

Le scrapbooking à Reliance : cette année 2018 a montré l'importance de tenir compte de la constitution du groupe.

Durant l'année 2018 et après le remue-ménage du déménagement, les activités ont retrouvé leur régularité et l'atelier scrapbooking a donc repris son cours…

Cet atelier s'adresse aux adultes, il est libre et suppose juste d'avoir envie d'essayer. Avant de démarrer, nous avions réfléchi en équipe à la constitution du petit groupe (5 parents) de la prochaine session (5 ou 6 séances de 2 heures chacune, réparties sur un trimestre).

L'objectif de l'atelier est de favoriser une forme d'expression « impliquante » : sur le support de la réalisation d'une toile, d'un cadre décoratif avec pour base le plus souvent des photos ou encore des images représentatives pour soi, il est laissé libre cours à la créativité et à l'imagination de chacun… collages, décors, paillettes, mots

ou même petites phrases… autant d'éléments choisis parmi ce qui est à disposition sur la table qui, comme dans un langage codé, ont une signification pour l'auteur du tableau. Pas surprenant que cette « création » s'accompagne parfois d'émotions que la personne accepte ou non de partager avec les autres…

Alors, parce qu'il peut y avoir quelque chose de personnel et d'intime dans cette réalisation, nous sommes vigilants au cadre posé : groupe fermé, espace clos, forme de confidentialité, permanence et disponibilité des 2 professionnels qui l'assurent… présentation de l'activité, réalisation et séance bilan.

Néanmoins, et avec toutes ses « précautions », l'avant dernière session de l'année n'a pas été menée jusqu'à son terme et dans les faits, le groupe s'est en quelque sorte dissous, chacun de ses membres ayant été « happé » et détourné momentanément. Pour l'un, des soucis concernant son logement avec menace d'expulsion ont pris toute la place dans la tête et les démarches à faire étaient, sans nul doute, urgentes et à prioriser… Pour un autre, qui s'était inscrit avec déjà quelques réserves, l'espace laissé à la « création » a été trop effrayant… Ce n'était sans doute pas le bon moment… peut-être trop tôt… Pour un autre encore, l'activité est restée mécanique, fonctionnelle… Et finalement, la dynamique de groupe n'a pas été porteuse, les personnes sont restées des individus les uns à côté des autres, peu présents les uns aux autres…

Ainsi, cette expérience « particulière » nous amène à prendre en considération avec encore plus d'attention la notion de groupe qui, bien entendu, ne se résume pas à la réunion de plusieurs personnes. Chaque groupe est singulier, original et sa dynamique dépend aussi de la capacité de chacun à être en lien, à faire du lien avec l'autre. Chaque groupe garde sans doute une part d'imprévisible, dans le jeu des interactions de ses différents membres. Mais cette part de non maitrise est peut-être aussi le signe du respect de la liberté de chacun…

Reste à s'assurer que ce qui a été vécu par chacun dans l'atelier soit bien engrangé comme une expérience et non comme un échec.

Témoignages de parents :

- « A la maison, je n'ai pas de temps pour cela, pas de moment pour m'arrêter, pour choisir des photos celles qu'on aime, qui représentent de beaux et bons souvenirs, cet atelier est parfois difficile parce qu'on peut aussi trouver des mauvais souvenirs ».

L'Atelier Bien-être à Reliance

Nous avons souvent constaté que certaines femmes **ne se sentent pas bien dans leur corps et dans leur tête exprimant souvent leur mal être et leur souffrance par une négligence consciente ou inconsciente de leur aspect vestimentaire et corporel**.

Ces ateliers sont animés par la maitresse de maison, diplômée d'un CAP d' esthéticienne et un travailleur social du service. L'atelier permet aux personnes de **prendre soin d'elles** pendant un temps de relaxation et de détente. Au-delà de leur statut "de mère", l'atelier vise à **faire émerger "la femme"** qu'elles sont.

L'objectif de cet atelier étant que chacune, en prenant soin d'elle, **gagne davantage en estime d'elle-même**, et prenne conscience de l'image qu'elle renvoie.

Il peut aussi dans le cadre d'un parcours d'insertion professionnelle et/ou sociale :

• Inciter les personnes à sortir de leur isolement et ainsi, attirer le regard des autres.

• Aider les participants à **prendre conscience de leur image,** de soigner leur présentation, éventuellement pour travailler des entretiens d'embauche.

• **Rechercher du bien-être afin de faciliter une reprise de confiance, de trouver du dynamisme pour soi-même et enrichir sa relation aux autres…**

Témoignage de parents :

- « Ça détend, mais moi pas de maquillage ! que les soins du visage. Je mets que des pantalons, Le maquillage c'est pas mon truc, pas envie de plaire, le maquillage ça démange… Pourtant depuis j'ai eu un mariage, mis une jupe, j'ai mis un peu de fard sur mes yeux. Mon homme était content. Miracle pour moi ».
- « Un grand moment de détente et de bien-être pour moi, ça soulage mais quand je rentre à la maison…mon compagnon dit mais pour qui tu te maquilles… il est jaloux ».

L'Atelier cuisine à Reliance

Ces ateliers, **co-animés par un parent et un professionnel, offrent aux adultes une occasion nouvelle de faire valoir des compétences, de les développer, et de travailler la confiance en soi.**

Les interrelations entre les adultes sont riches, l'entraide est présente. Cet atelier est très demandé. Entre 15 et 20 adultes en moyenne sont présents par atelier. Il a lieu une fois par mois en période scolaire. Les enfants non scolarisés sont gardés par les professionnels à l'écart des parents. Ce même atelier a lieu en période de petites vacances scolaires (4 ateliers et 15 participants par atelier).

Le parent présente sa recette, il doit :

•adapter son langage pour être compris de tous.

•organiser sa recette (structurer sa pensée).

•anticiper et organiser les achats à réaliser.

•maîtriser la gestion d'un budget.

Des ateliers cuisine parents-enfants sont aussi réalisés sur la base du même fonctionnement (bûche à Noël, petits sablés…).

Un temps est prévu entre les animatrices pour organiser la séquence. Après le déroulement de l'atelier, le repas est partagé ensemble dans une ambiance conviviale.

Une participation financière symbolique est demandée et un bilan est effectué (finances/possibilités d'achat/qualité du repas).

Les recettes sont conservées et classées. Les parents disent les reproduire à la maison.

L'origine des ateliers cuisine remonte à l'élaboration des buffets proposés lors des temps forts (kermesse, bal de printemps, fête de Noël). Ceux-ci ont fait de nombreux admirateurs et les parents

qui ont, la veille et le jour même, participé à leur confection, sous les conseils et avec l'aide des professionnels compétents, ont souhaité poursuivre cet apprentissage en proposant la mise en place de ces ateliers cuisines.

Ces ateliers amènent des dimensions interéssantes autres que celles relationnelles : budget, courses, réalisation, bilan, notamment pour les familles qui ont peu de ressources financières.

Témoignage de parents :

- « Pour cette année, comme je suis une ancienne maman, je trouve que c'est plus difficile… il y a beaucoup de nouvelles familles et c'est parfois difficile de rentrer en communication avec elles… J'ai sans doute ma responsabilité, je suis trop sur la défensive… ».
- « J'apprends des nouvelles recettes, j'apprécie la compagnie des maitresses de maison… On rit… Avec les autres professionnels éducateurs c'est parfois difficile, je sens une peur, je suis sur la défensive, j'ai peur des mots utilisés qui pourraient me braquer ».
- « Le moment du repas est sympathique, sans les enfants ça me fait souffler et ça soulage ! ».
- Maman nouvellement arrivée : « J'ai participé à 2 ateliers ça permet d'apprendre, de rencontrer d'autres personnes de se détendre sans les enfants d'ailleurs je n'ai pas envie de parler des enfants… On m'a parlé de l'atelier bien être et j'ai très envie d'y aller ».
- « On montre nos valeurs, ce qu'on sait faire, on apprend, on échange avec les autres parents, des moments de partage où on est comme des enfants, on rigole, on dit des conneries, ça change de la vie de tous les jours... ».
- Cette maman travaille en ESAT, nous l'avons soutenue dans sa négociation avec son employeur pour avoir une journée de congé pour l'atelier cuisine. « L'atelier cuisine c'est bien je vois du monde… au début c'était compliqué j'ai pas l'habitude, j'étais pas à l'aise, je pleurais beaucoup. Qu'est-ce que les gens pensaient de moi ? Aujourd'hui, je commence à être plus forte à mon travail j'ose demander de l'aide et du soutien. Depuis 4 semaines, je fais de la sophrologie, j'ai aussi fait une nouvelle formation car je vais plus vite que les autres à mon travail… Le mercredi à la maison j'apprends des choses à H., j'ai fait des petits bougeoirs pour Noël à la maison et j'ai ramené l'idée au comité des fêtes de Reliance… Ils les ont refaits avec les familles à la fête de Reliance. Je me sens plus à l'aise avec tout le monde… ».

En conclusion,

En 2018, et ce depuis l'ouverture de Reliance, la dimension de « prendre soin » nous apparait comme première : prendre soin de soi-même, de son corps, de son image comme de son logement et porter attention aux idées, goûts et savoir-faire de chacun. Tout ceci contribue à favoriser une bonne estime de soi, à conforter les compétences qu'elles soient parentales ou personnelles pour un mieux-être, pour avancer en somme.

Comme vous avez pu le constater tout au long de ce rapport d'activité, **une équipe pluridisciplinaire, un plateau technique, au bénéfice de l'accompagnement familial tant à la fois individuel** que collectif. **Un projet d'accompagnement familial** qui prend appui sur les demandes des parents et les besoins de chacun des membres de la famille dans l'objectif de **co-construire un projet individualisé** prenant aussi en compte le diagnostic et les **compétences spécifiques des professionnels.**

Tout parent sollicitant une aide, un accompagnement est avant tout considéré en tant qu'individu singulier avec ses **forces et ses fragilités**, **ses difficultés et ses compétences.** Il nous semble important de l'aider à (re)construire un espace individuel en tant qu'homme, en tant que femme, à retrouver confiance en soi ; à prendre conscience de ses **qualités et ses compétences.**

Comme vous pourrez le lire en fin de document dans la conclusion des données quantitatives, les adultes accueillis sont fortement fragilisés par leurs histoires, leurs parcours de vie chaotiques. Ils ont peu **d'estime d'eux-mêmes**. Ils sont en difficulté dans le cadre d'actions collectives parents/enfants.

Témoignages de parents :

- « Moi j'aime beaucoup l'atelier cuisine, je rencontre d'autres personnes, je suis à l'aise… pour l'atelier bien être, pour moi c'est un moment de détente, je me fais pouponner... A ma maison je ne fais pas grand-chose avec mes enfants… c'est le ménage, le repas, des choses pour moi, regarder la télé, me promener mais pas avec les enfants… Mes enfants… ils veulent toujours venir à Reliance le mercredi et pour tout, ils demandent mais je ne veux pas venir toujours… ».
- « Moi j'aime faire des choses seules je commence à faire de petites choses à Reliance avec mes enfants et à la maison j'essaye aussi… J'ai même envie de faire des câlins à mes enfants… ça y est j'en ai fait un…

Par le biais des **ateliers spécifiques, des groupes de parole**, **des actions collectives**, les « parents » retrouvent la notion de plaisir et s'autorisent à vivre un moment pour eux, **ils prennent conscience de leurs potentialités.** La mise en place des ateliers, (au-delà du fait de retisser du lien social) leur offre la possibilité de découvrir leur capacité à : apprendre, réparer, construire eux-mêmes un objet (coffre, jeu…) pour ensuite l'exposer aux yeux des autres, de leur famille, de leurs enfants et ressentir de la fierté, **l'estime de soi se construit aussi au travers du regard de l'autre.** Animer un atelier cuisine, c'est reprendre **confiance en sa valeur, en ses compétences**, c'est déjà un premier pas pour élargir **son espace personnel.** Nos ateliers sont autant de collectifs, qui actualisent par les groupes qu'ils rassemblent, un système d'interactions, d'interrelations où chacun donne à voir et travaille sa relation à l'autre. Par ailleurs, reconnaitre la personne, la considérer, lui permet **d'être sujet**… **responsable**… C'est aussi une façon de soutenir l'individu, l'adulte qu'il est, afin qu'il puisse **mieux « habiter » sa place de parent**. Il s'agit pour nous, **équipe aux compétences multiples**, de contribuer à ce **que la relation parents-enfants s'améliore et permette à l'enfant de grandir dans un environnement sécurisant tant sur le plan physique, matériel, psychologique et affectif.**

SERVICE D'AIDE A LA PARENTALITE : RELIANCE
COMMENTAIRES DES DONNEES CHIFFREES 2018

Les données présentées dans ce rapport d'activité correspondent à celles traditionnellement collectées pour la Direction Enfance Famille jusqu'en en 2016.
RELIANCE accueille, accompagne des parents en fragilité, difficulté dans leur rôle parental. Ces difficultés trouvent leurs origines dans de nombreux facteurs. Le choix du service est alors d'accueillir la famille dans son ensemble (tous les membres de la famille, l'ensemble des ressources de la famille, l'ensemble de ses difficultés) pour ne pas accueillir uniquement les parents, au détriment du couple conjugal qu'ils représentent également et de l'homme et la femme qu'ils sont.
Le parti pris du service est de restaurer la relation parent-enfant en restaurant en parallèle les adultes dans leur estime, leur bien-être. Des adultes équilibrés feront des parents sereins avec leurs enfants.

La typologie des familles

■■■ Nombre de familles suivies :

48 familles (soit 73 parents) ont été accompagnées par le service en 2018.

■■■ Nombre d'enfants de 0 à 18 ans suivis : 128

Soit 211 personnes accompagnées.

■■■ Situation familiale au domicile de référence de l'enfant :

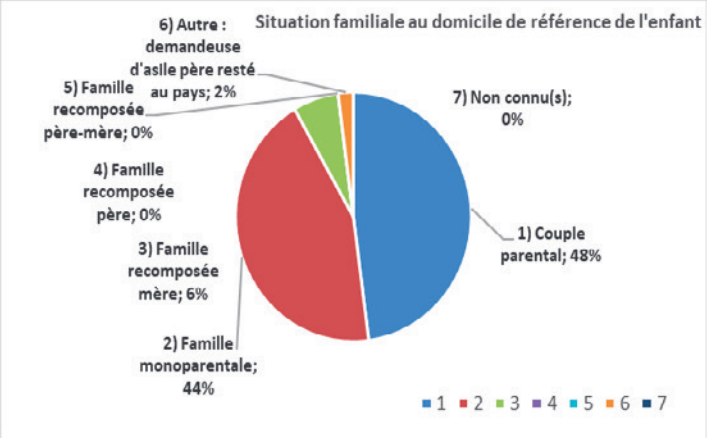

Le nombre de familles monoparentales est en légère augmentation, soit 44% contre 41% en 2017. La part des couples parentaux, reste stable soit 48% contre 49% en 2017. Stabilité également pour le nombre de familles recomposées du côté de la mère (6%). Sur les 21 familles monoparentales, nous comptons trois pères.
Sur 73 parents accompagnés par Reliance, 28 sont des pères et 45 sont des mères. Si la présence de pères impulse une autre dynamique sur les actions collectives et le développement d'ateliers techniques (bois, travaux…) très en demande, nous favorisons en parallèle des ateliers techniques pour les mères. Ainsi, elles sont et se sentent valorisées. Deux mères, aidées par l'éducateur technique spécialisé, ont fabriqué le jeu distribué aux familles lors de la fête de Noël.

Âge des parents du foyer accompagné (entré dans le dispositif) :

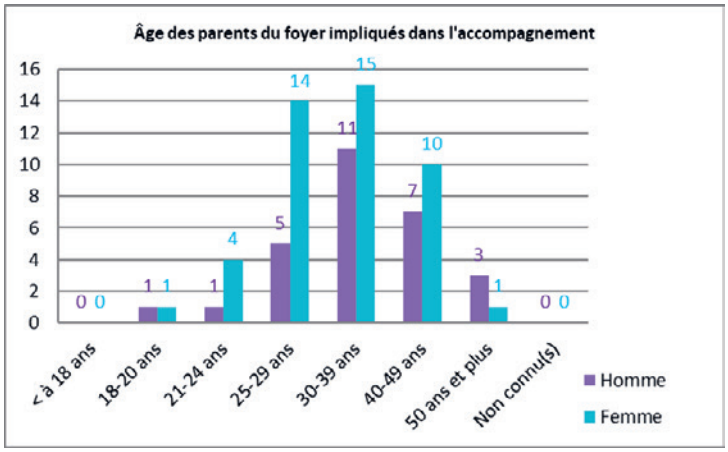

Sur les 73 parents, une majorité se situe dans la tranche d'âge des 30 à 50 ans et plus (64,39% contre 60,01% en 2017). En parallèle, on observe, une baisse de la demande de jeunes parents (de 21 à 29 ans) soit 32,88% contre 40% en 2017.
En accord avec le comité de pilotage, nous continuons de prioriser l'inscription de parents avec des enfants en bas âge:
45% des enfants accueillis (58) ont moins de 6 ans (16 moins de 2 ans,
19 entre 3 - 4 ans, 23 entre 5 et 6 ans).
Pour les autres tranches d'âges : 34 enfants ont entre 7 et 10 ans, 27 préados et adolescents entre 11 - 15 ans, 5 jeunes de 16 - 17 ans et enfin 4 jeunes majeurs.
Nous mettons en place les moyens pour accueillir les jeunes enfants dans les meilleures conditions possibles
L'atelier motricité, animé par l'éducateur de jeunes enfants, pour enfants non marcheurs en est le reflet. Nous avons aussi dû réadapter nos locaux et faire l'achat de matériel et de jeux éducatifs pour cette tranche d'âge. Nous avons également fait évoluer notre organisation lors des actions collectives adultes. Des professionnels accueillent en dehors des parents ces jeunes enfants pour que leurs parents puissent au mieux tirer profit de ces temps d'adultes. Ces situations permettent de travailler avec eux la possibilité pour leurs petits d'être accueillis en structure petite enfance. Et par la même, nous élargissons nos relations partenariales (PMI, Crèche, Halte-Garderie…).

Enfants vivant au foyer (domicile de référence)

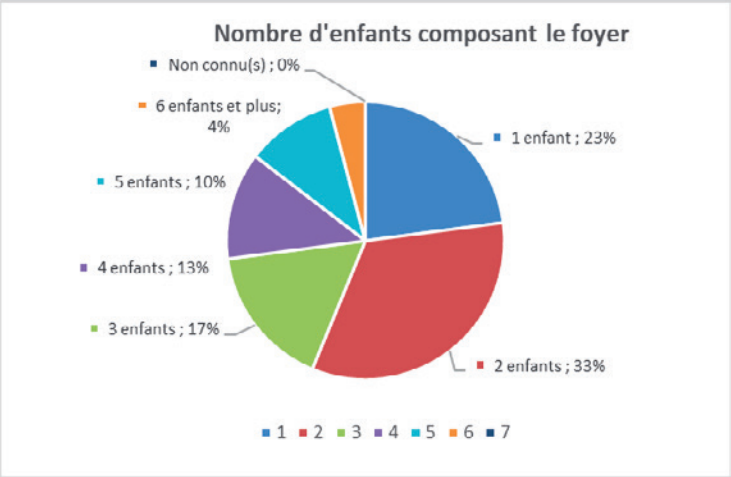

Les accompagnements concernent plus d'enfants en 2018, (128 pour 113 en 2017) Même si les familles avec 2 enfants sont majoritaires, nous accompagnons un nombre significatif de familles nombreuses avec des enfants en bas âge : 11 avec 1 enfants, 16 de 2 enfants, 8 de 3 enfants, 6 de 4 enfants, 5 de 5 enfants et enfin 2 familles avec 6 enfants.

Catégories socio-professionnelles présentes dans le service (à l'accueil)

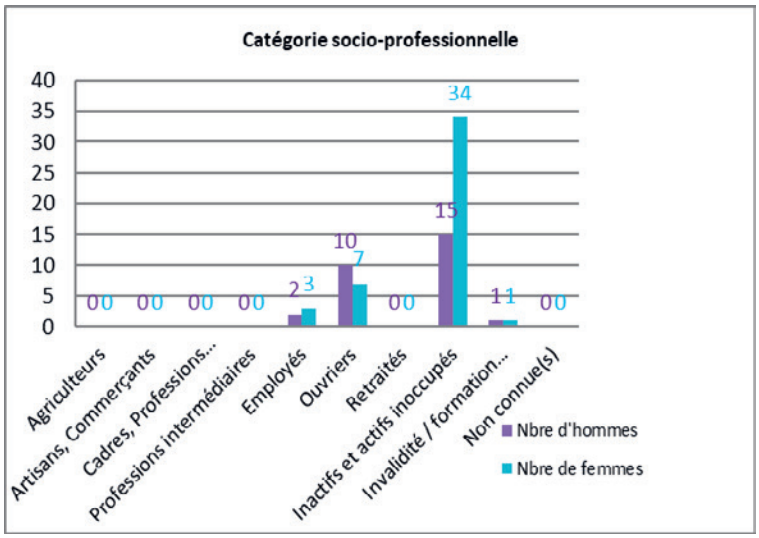

La part des adultes sans activité est plus importante : 67,10% (73 parents) contre 58,30% (60 parents) en 2017. La part des actifs représente 32,80% (contre 40% en 2017). La précarisation des situations familiales reste toujours présente. Un partenariat avec les associations caritatives reste nécessaire. Nous sommes sollicités pour 5 familles dans la mise en œuvre de dossiers de surendettement. 11 familles sont accompagnées dans le cadre d'un accompagnement par des conseillères en économie sociale et familiale du département ou par des services de tutelle aux prestations. Là encore il s'agit d'un partenariat qui s'impose à nous pour soutenir au mieux les projets individuels des familles. Sans pouvoir en chiffrer le nombre, nous faisons le constat que beaucoup de personnes accompagnées pensent pouvoir fuir des dettes liées à la consommation d'énergie, forfait internet, téléphonie. Elles se laissent piéger par de nombreuses propositions alléchantes de fournisseurs peu scrupuleux, se mettant ainsi dans des difficultés bien plus importantes.

Nature des ressources principales (à l'accueil)

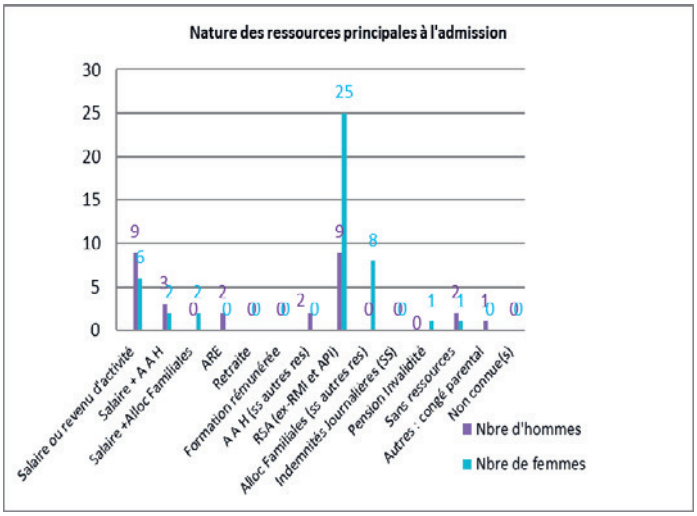

En 2018, la part des familles vivant des prestations sociales est en augmentation: 46,60% des parents reçoivent le RSA (34 parents) contre 38,30% en 2017. Ces familles ne sont pas forcément accompagnées par des référents RSA, surprises pour beaucoup d'être suspendues de prestations ou en menace de l'être, si elles ne sont pas inscrites dans un programme d'insertion ou autre. Là encore nous avons dû développer un nouveau partenariat et s'informer sur les nouveaux textes législatifs en vigueur.
En parallèle et de façon quasi identique à 2017, quelques parents perçoivent un salaire, des allocations familiales. 12 adultes perçoivent une allocation d'adulte handicapé (AAH) pour des handicaps divers (problèmes psychiatriques, physiques, déficiences intellectuelles…).
Face aux difficultés financières des familles, nous mettons en place différents ateliers cuisine, qui ont notamment pour objectif de permettre à des parents de découvrir l'élaboration de repas équilibrés à très faible coût. Nous accompagnons les familles vers des structures qui proposent des meubles, vêtements…etc. à faible

coût : exemple la Ressourcerie à Mouscron. Nous avons favorisé l'échange et le partage en mettant en place avec eux des listes affichées dans le service : matériel de puériculture, vêtements pour enfants et adultes plus utilisés pour les uns, nécessaires pour d'autres….

Exercice d'une activité professionnelle (à l'accueil)

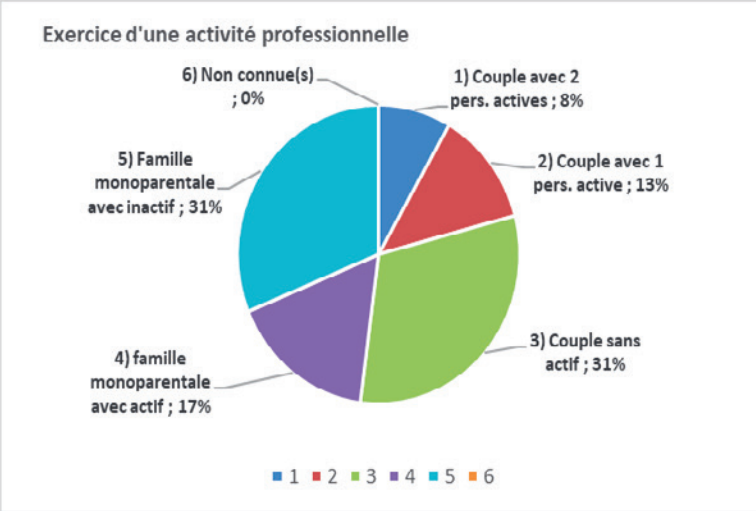

Sur les 73 parents accompagnés, 22 sont salariés. Sur les 46,60% de parents qui relèvent du RSA, nous poursuivons notre projet d'inscrire, d'encourager et d'accompagner les parents dans des démarches de formation ou d'insertion professionnelle (10 adultes concernés en 2018).

L'accompagnement

Origine de la demande

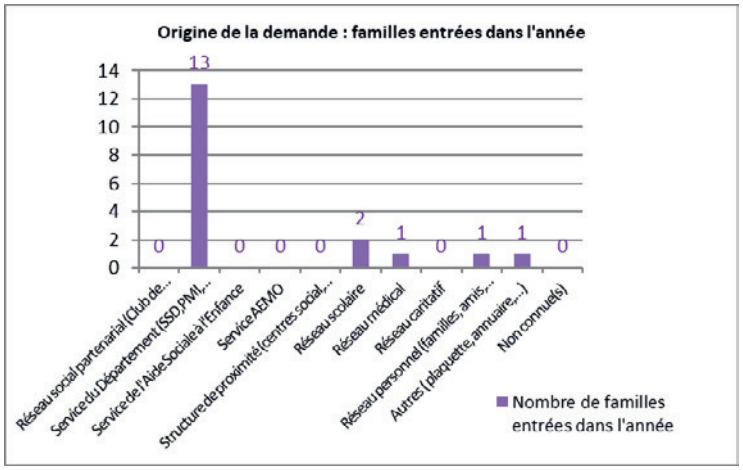

Sur les 18 familles entrées dans le dispositif en 2018, on note que ~~13~~ 72% des orientations émanent des services du Département (40% en 2017 et 60% en 2016)
En parallèle, nous continuons d'observer des orientations émanant d'un partenariat plus élargi avec des familles qui proviennent du réseau social (CHRS, ESAT, DRE…), du réseau médical (CMP adultes et enfants), du réseau personnel et autres (retour d'une famille à sa demande dans le dispositif). A noter que nous avons été en 2018 sollicités pour prendre le relais d'IEAD renforcées (3 demandes). En effet, ces mesures de 6 mois ne sont renouvelables qu'une fois même si la nécessité de poursuivre l'accompagnement est évaluée par le service d'IEAD R. La seule famille entrée dans le dispositif suite à ce type d'orientation était fort investie dans l'IEAD R, mais n'a pas eu d'autres choix que de changer pour des raisons purement administratives ! L'adhésion à notre accompagnement est dans ce cas délicat à construire.

Le contexte de l'accompagnement : éléments repérés lors de l'accord d'intervention (à l'accueil)

La problématique dominante : Eléments relatifs au contexte familial

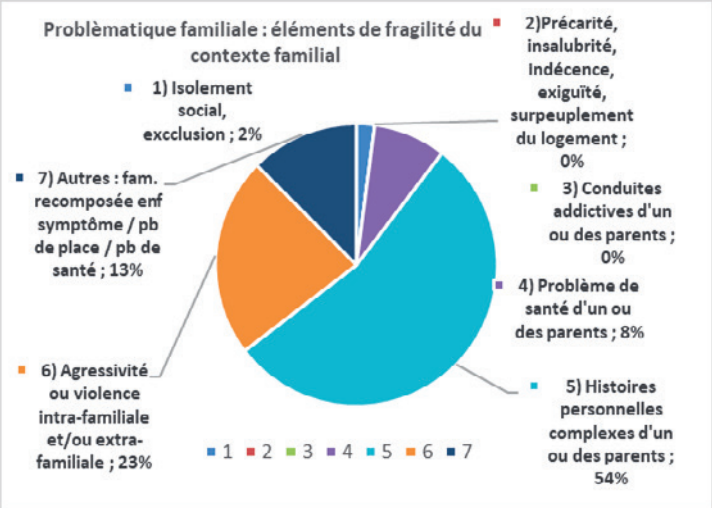

Les éléments les plus marquants repérés à l'accueil sont :
- les histoires personnelles complexes (parents victimes de maltraitances, d'abus sexuel, non investis et placés dans leurs enfances) sont en diminution : 54% en 2018 pour 61% en 2017.
- la violence intra et/ou extra-familiale se trouve en augmentation : 23% en 2018 pour 18% en 2017.
- les problèmes de santé sont en diminution : 8% en 2018 pour 18% en 2017.

Les adultes qui arrivent à Reliance ont besoin de temps pour nouer des relations de confiance.

18 nouvelles familles sont arrivées cette année et de fait nous n'avons pas encore de chiffres reflétant précisément les problématiques. Ce qui est tout de même intéressant à souligner, ce sont sur les 73 adultes accompagnés, les 21 qui ont entrepris une démarche de soin thérapeutique (CMP/PRIVE). 16 l'ont fait sur les conseils de Reliance, 5 à leur propre initiative. Enfin, sur les 73 adultes accompagnés, nous constatons que pour 18 d'entre eux, ils ont eu à vivre des violences conjugales. Pour 8 cette violence est toujours d'actualité, 3 sont encore dans le dispositif et un travail est engagé sur cette question. Les 5 autres ont fait l'objet de mesures de protection et ne sont plus accompagnés par le service.

Eléments relatifs à la relation parent-enfant et à la prise en charge de l'enfant

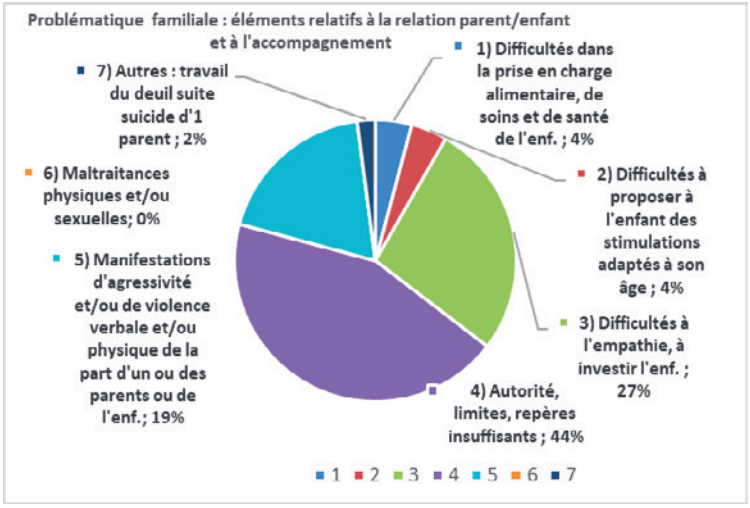

La caractéristique principale des familles accompagnées est la difficulté à poser des repères éducatifs (44%), même si cela est bien moins qu'en 2017 (72%). Les problèmes d'autorité et de limites sont souvent évoqués et constatés dans la dynamique familiale. Les manifestations d'agressivité et/ou de violence physique sont en augmentation, soit 19% en 2018 pour 8% en 2017. Les difficultés d'être en empathie, à investir l'enfant sont en augmentation (27% en 2018 pour 13% en 2017). On repère également une constance dans les difficultés à proposer à l'enfant des activités adaptées à son âge soit 5% en 2018 (5% en 2017).

Une autre difficulté est repérée : dysfonctionnement du couple dans les réponses éducatives à apporter aux enfants.

Eléments relatifs à l'enfant

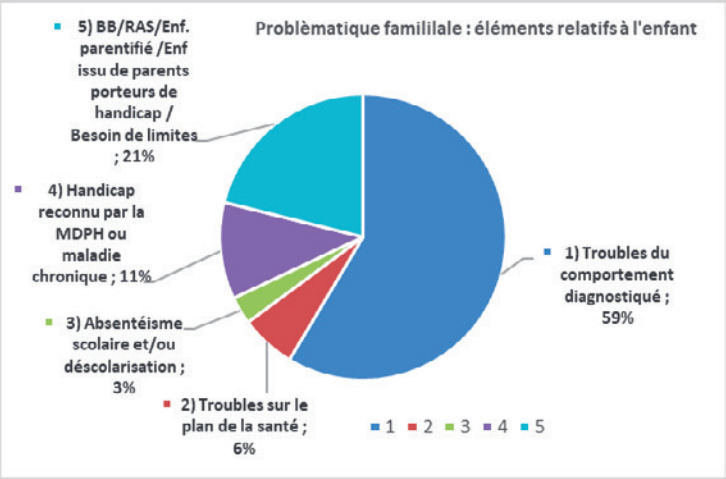

Sur 128 enfants accueillis dans l'année, la problématique des troubles du comportement est en légère augmentation en 2018, 59% soit 57 enfants (52% en 2017). Dans cette rubrique des troubles du comportement sont regroupés les enfants qui nécessitent un accompagnement thérapeutique : CMP, suivis divers (orthophonie, psychomotricité, psychothérapie, CAMSP…). Certains enfants cumulent plusieurs suivis.

En parallèle, le taux d'enfants qui relèvent d'une orientation MDPH (enseignement spécialisé) soit 14 enfants sur 128 (11%) reste stable par rapport à l'année dernière (16% en 2017) qui avait été une première année à ce taux (en effet seulement 4% en 2016).

En 2018, on remarque que 6% des enfants ont des problèmes de santé et cela de façon constante (5% en 2017).

Analyse des refus d'accompagnement

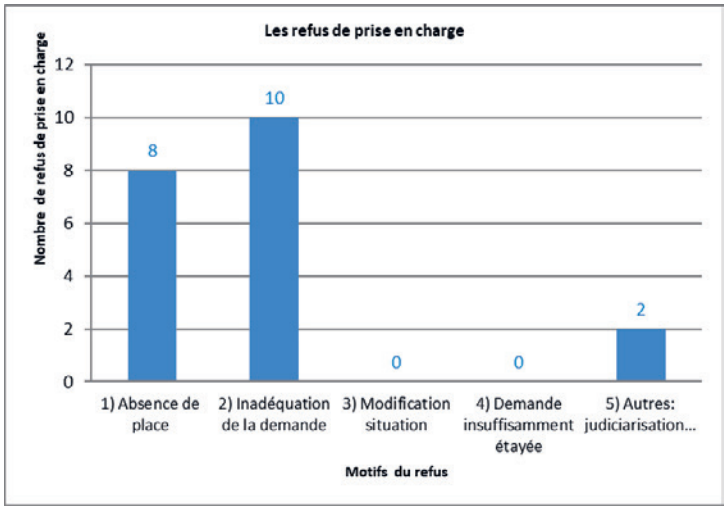

D'une année sur l'autre, le manque de places reste une des raisons au non aboutissement des demandes.

Toutefois, nous repérons plus de demandes en inadéquation avec le projet du service (demande hors cadre, famille qui n'est plus intéressée, ou qui ne répond plus, relais SSD…).

Si l'on analyse les 18 entrées réalisées en 2018, 14 familles étaient en attente depuis le début de l'année. 4 familles en demande en 2017 sont entrées dans le cours de l'année.

Certaines demandes en attente pour lesquelles nous avons répondu tardivement, faute de place, ont ainsi évolué vers des mesures de protection administratives, voire judiciaires. Nous n'avons pas comptabilisé les demandes des partenaires non suivies d'une demande des familles (ce qui représente une dizaine).

Durée de l'accompagnement des familles sorties en 2018

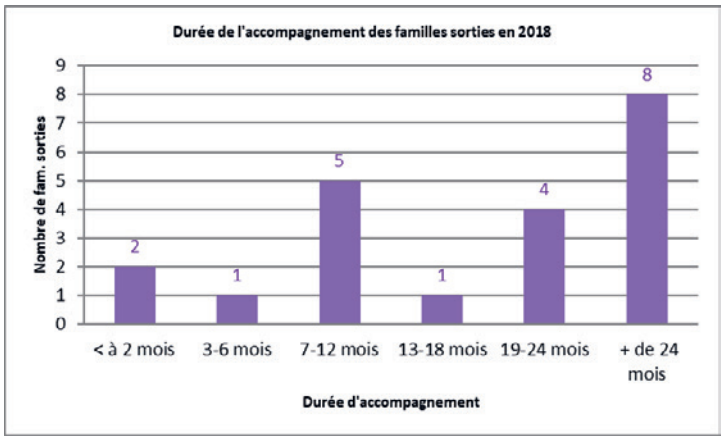

Sur les 21 familles sorties du dispositif en 2018 :

2 familles ont été accompagnées moins de deux mois :
Pour l'une l'orientation vers Reliance par l'UTPAS était doublée par une autre mesure d'IEAD renforcée, nous n'avons donc pas poursuivi.
Pour l'autre, après quelques rendez-vous, nous observons que la maman a « dramatisé » la situation. Les échanges avec le professionnel du service auront permis de rassurer les parents. Nous avons ensemble décidé de ne pas poursuivre l'accompagnement qui aura été de 15 jours.

Pour une famille, l'accompagnement s'est arrêté avant 6 mois pour le père : séparation du couple, violence conjugale, plaintes… Nous avons poursuivi avec la mère après avoir transmis une note à l'UTPAS.

5 familles sont sorties du dispositif avant 1 an d'accompagnement :
- Pour la première situation, nous constatons une non adhésion, le service a mis fin à l'accompagnement après avoir transmis nos inquiétudes auprès du CMP (déscolarisation ancienne avant l'entrée dans le dispositif d'un adolescent). Un relais est mis en œuvre, une hospitalisation du jeune à la clinique des adolescents, et apparemment transmission par ce service au parquet pour judiciarisation.
- Pour la deuxième, une information préoccupante a été transmise à l'UTPAS dénonçant des violences conjugales impactant fortement le comportement et la sécurité de leur petit garçon en bas âge. Un cadre a été posé par les services du département. En parallèle, la décision d'une évaluation par leur service est prise afin d'envisager les mesures de protection à prendre. Reliance a signifié l'arrêt de l'accompagnement.
- Pour la troisième et quatrième, les situations se sont stabilisées, notamment pour l'une après l'intervention importante d'une TISF.
- Pour la dernière famille, Reliance a mis fin à l'accompagnement après avoir informé l'UTPAS du danger dans la situation (judiciarisation) : séparation du couple très conflictuelle, les enfants sont pris à partie. Vient s'ajouter à cela de graves problèmes psychiatriques pour la maman.

- Pour 1 famille après 16 mois d'accompagnement, une information préoccupante (IP) a été transmise à l'UTPAS suite à des observations au domicile, des inquiétudes de l'école, ainsi que des révélations de cette maman qui vit seule avec son petit garçon. Il semblerait que Madame soit victime d'un réseau, trafic au domicile, présence d'individus chez elle. Madame ne veut pas mettre de procédure judiciaire en place contre les auteurs. Madame est à bout, ne supporte que difficilement son fils chez qui nous observons des problèmes de comportements importants : pas de limites, instabilité, manque de repères, problèmes de langage, scolarisation en pointillée, inquiétudes de l'école, enfant fatigué, scolarisation

aménagée (mi-temps) au vu de ses problèmes de comportement. Le père vit en CHRS et ne peut être un relais dans l'hébergement. Nous constatons l'épuisement et des réponses éducatives et affectives plus adaptées. Cette maman vit en relation fusionnelle avec son fils. Elle refuse d'envisager toutes formes de séparation modulées : accueil provisoire, assistante familiale en après-midi…etc. Après un relais avec l'UTPAS, Reliance a mis fin à l'accompagnement.

Nous avons accompagné 4 familles pendant 2 ans :

- Pour l'une malgré une réelle adhésion, notre dispositif n'étant pas suffisant (2 ans d'accompagnement), nous constatons l'impuissance des parents à se mobiliser, l'incohérence du couple parental à se mobiliser. Nous observons que les enfants se mettent en danger. La famille accepte l'accueil provisoire pour l'ainée, mais refuse toute mesure de protection pour les 3 plus jeunes. Une information préoccupante a été transmise à l'UTPAS, et une mesure administrative (IEAD renforcée) a été prononcée. L'accompagnement s'est arrêté (pas de double mesure possible), même si la famille souhaitait poursuivre avec Reliance.
- Pour la deuxième, nous constatons un manque d'adhésion de la famille et de l'irrégularité. Les besoins élémentaires des enfants ne sont pas assurés, ni les soins médicaux : orthophonie, mais aussi enfants non scolarisés, pas d'inscription en garderie. La maman est surendettée, le couple parental est séparé et le père peu présent. Madame refuse d'associer l'UTPAS pour être aidée. Madame a un passé de placement, de maltraitance. Nous sommes inquiets et transmettons une première note d'IP. Recadrage de l'UTPAS et transmission au parquet d'une demande de mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial (MGBF en juillet 2017). L'assistante sociale de secteur se mobilise alors. En mars 2018, étonnés des délais de la mise en place de la MGBF, nous ré-interpellons les services du Département et faisons le constat ensemble que le parquet n'a pas été saisi. La note est alors transmise et le juge, au vu des éléments, prend la décision d'une MGBF (mai 2018). Depuis la situation s'est fortement dégradée, Madame a quitté Tourcoing sans laisser d'adresse précise, elle finira par nous rappeler pour nous informer qu'elle est à Roubaix. Tout est mis en œuvre par notre service pour remettre du lien entre les différents acteurs sociaux. Madame dit vouloir poursuivre, mais nous trouvons porte close trop souvent. Rien n'évolue dans la prise en charge des enfants. La famille s'inscrit à un séjour Familial avec Reliance, mais après une première réunion, elle annule cette inscription. Les enfants ont repéré les professionnels de Reliance, et est observé dans leurs comportements qu'ils ne vont pas bien dans ce chaos, cette instabilité, et ces manques de repères qui perdurent. Une seconde note est transmise. Dès lors, la famille fuit le service. Madame souhaite l'arrêt de l'accompagnement, et un relais est fait avec l'UTPAS.
- Pour la troisième, c'est à l'initiative du service que l'accompagnement de 2 années a pris fin. Une IP transmise fin 2017 avait permis un recadrage de cette situation par les services du Département. Des étayages sont mis en œuvre, la situation se stabilise. Néanmoins, nous faisons le constat d'irrégularité, la famille annule souvent les rendez-vous, la question du sens est alors posée à la famille. Nous décidons de mettre un terme à l'accompagnement.

Enfin pour la dernière situation, conjointement avec la famille, nous mettons un terme à l'accompagnement, la situation s'étant stabilisée et les relais étant en place.

Au-delà de deux années d'accompagnement :

- Pour la première situation, après 3 ans d'accompagnement, la famille a souhaité quitter le service. Alors que pendant un peu plus de 2 ans, l'accompagnement avait tout son sens (évolution dans le comportement des 3 enfants, une maman qui prend sa place). Madame annonce une 4ème grossesse non désirée. Le père de ce bébé à peine conçu est parti, l'histoire se répète pour madame… Mme est seule pour élever ses enfants et elle est particulièrement en difficulté avec l'ainé. Madame ose évoquer son impuissance, sa fatigue, sa difficulté d'investir cet enfant comme les autres. Elle évoque même la nécessité peut être de se séparer, de ne plus vivre à temps complet ensemble. Sont évoquées les pistes possibles : accueil provisoire, internat de semaine. En parallèle, avec l'accord de Madame, la PMI et l'UTPAS, jamais sollicitées jusqu'alors par celle-ci, le sont pour soutenir et mener ces projets ; mais aussi pour soutenir l'arrivée de ce bébé avec l'intervention d'une TISF. La PMI et le SSD sont très inquiets pour ce bébé à venir. Madame ne prépare pas son arrivée. Sont évoquées auprès de Madame par les partenaires du Département, en notre présence, les inquiétudes des professionnels. Madame des lors ferme la porte à Reliance. Seule la TISF peut poursuivre. Madame ne veut plus poursuivre, elle nous tient responsable, et dira, que nous souhaitions le placement de ses enfants.
- Pour la deuxième situation, 2 ans et demi d'accompagnement, c'est à l'initiative de la famille que l'accompagnement s'est arrêté. De fait, la famille s'est stabilisée, les relais ont été faits.
- Dans la troisième situation, après 3 ans d'accompagnement, Reliance a mis fin à ce travail. Les enfants étant confiés en MECS en mesure d'accueil provisoire, le retour modulé envisagé, avec une mesure éducative.
- Pour la quatrième, après plus de 3 ans d'accompagnement, la famille bien stabilisée a déménagé dans un autre département et a mis fin à son accompagnement. Les relais ont été passés.
- Dans le cinquième cas, 3 ans d'accompagnement, il s'agit d'une famille qui chemine doucement. Le papa est dépressif et alcoolique et c'est toute la dimension soin pour ce père que nous portons au départ, soutenons, encourageons ensuite. Monsieur est régulièrement hospitalisé, il souhaite s'inscrire dans une démarche thérapeutique. Les rechutes sont nombreuses et impactent l'ensemble de la famille. Madame est en capacité de faire appel, elle se séparera à différentes reprises. Elle annonce l'arrivée d'un quatrième enfant, sa grossesse est difficile. Madame est épuisée et les enfants perturbés. L'UTPAS est sollicitée (IP) un premier accueil provisoire modulé est acté pour tous les enfants dans cette période difficile. Nous sommes fortement investis pour soutenir la famille lors des retours. La grossesse est difficile. Il est annoncé à la famille par le corps médical, la naissance d'une petite fille qui sera fortement handicapée et peut être pas viable, ce qui entrainera une dépression pour Madame et Monsieur est à nouveau hospitalisé. L'accueil provisoire est réaménagé, nous maintenons le travail de soutien. A la naissance de cette petite fille fortement handicapée, mais viable, nous poursuivons et soutenons les parents et les enfants. Les enfants à nouveau rentrent en « modulé », puis à temps complet avec

l'aide d'une TISF. Décembre 2017, à nouveau alcoolisation du père, conflit de couple, le procureur est saisi par le Département. Une ordonnance de Placement Provisoire (OPP) pour les 4 enfants est décidée. Arrêt de Reliance fin janvier 2018, après avoir rencontré avec les parents les différents lieux d'accueils des enfants.
- Pour la sixième situation familiale, 4 ans et demi d'accompagnement, une information préoccupante a été transmise à l'UTPAS par le CMP (couple divorcé, le père ne répond à aucune sollicitation des services sociaux, ni du CMP). Ils sont inquiets quant aux relations enfants/parents lors des retours en hébergement. Le parquet est saisi, décision d'une évaluation au sein de la structure « Le Gite » (6 mois), puis AEMO afin d'obliger le père à collaborer. Le travail avec la maman à Reliance ne nécessite pas d'être judiciarisé, mais dans de telles situations la mesure AEMO s'impose aux deux parents. Arrêt de l'accompagnement.

- Pour la septième famille, 5 années d'accompagnement avec une réelle adhésion de la famille. Cette situation est très proche de la précédente : Relations Père/enfants lors des retours prévus par ordonnance du JAF très inquiétantes. La transmission d'une information préoccupante, appuyée par la maman et le beau-père à l'UTPAS, puis au Parquet débouche sur la judiciarisation de la situation et arrêt de l'accompagnement par RELIANCE (mesure d AEMO se met en place)
- Pour cette dernière famille, 5 années d'accompagnement, 4 années de soutien à une maman et sa petite fille accueillie en Accueil Provisoire (AP) suite à des dénonciations de l'enfant d'abus sexuels par un tiers extérieur. La maman a sombré dans une dépression grave (résonnances avec sa propre histoire…). Nous avons accompagné cette situation avec l'UTPAS, le CMP adultes, le CMP enfants ; accompagné aussi le procès aux assises et médiatisé les rencontres mère-fille. La situation s'étant stabilisée un retour modulé a été envisagé, puis un retour définitif décidé par le Département. Très vite, nous constaterons l'impossibilité de cette maman à vivre à temps plein avec sa fille. Mme retombe dans la dépression. Une information préoccupante a été transmise à l'UTPAS et a provoqué un nouvel AP de cette petite fille et l'arrêt de l'accompagnement par le service. Etant très impliqué dans cette situation, le regard neuf d'un autre service dans une situation d'accompagnement ou l'histoire se répète nous semblait pertinent.

Relais à l'issue de l'accompagnement

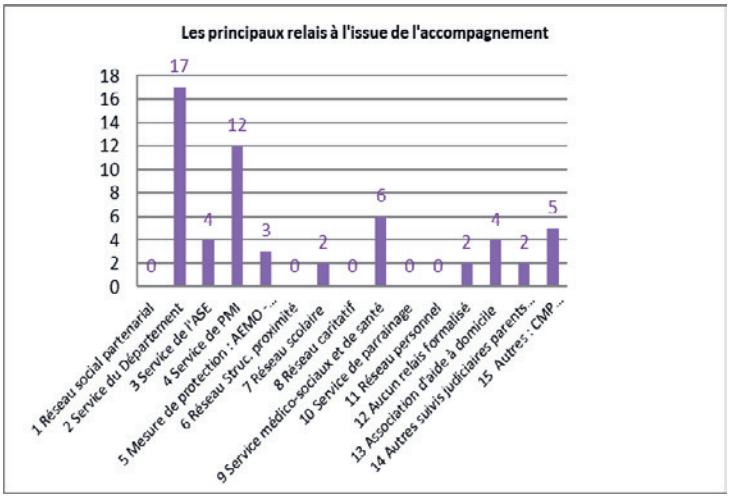

Pour les 21 familles sorties en 2018 :

Toutes ces familles ont bénéficié d'un relais formalisé à la sortie. Certaines d'entre elles en cumulent plusieurs.

En conclusion :

Pour cette année 2018, nous avons eu un turn over important :

- 21 sorties,
- 18 entrées.

Comme vous avez pu le lire pour de multiples familles le service a dû interpeller les services du département pour signaler des situations de dangers avérés.

17 informations préoccupantes ont été transmises par RELIANCE, dont 2 à la demande de l'UTPAS (inquiétudes de leurs services).

8 enfants ont été concernés par des mesures administratives :

- 3 enfants ont alors bénéficié d'une IEAD R
- 5 enfants ont été concernés (dont 4 à temps plein) pour un AP (Accueil Provisoire)

13 l'ont été par des mesures de protections judiciaires :

- 5 enfants ont bénéficié d'une AEMO
- 8 enfants ont été concernés par une garde à l'ASE

C'est donc 21 enfants concernés par des mesures de protection

Ces statistiques sont autant d'indicateurs qui confirment et soutiennent l'hypothèse de l'évolution des problématiques des familles accueillies. Si à l'entrée dans le dispositif, les familles ne peuvent pas être accueillies si elles sont déjà concernées par une mesure de protection, un certain nombre est à la frontière d'un besoin de protection des enfants.

RELIANCE réalise de plus en plus de notes d'informations auprès des UTPAS pour signaler, avec l'accord ou non des familles, des situations de danger. Malgré la note d'intervention transmise, certaines familles souhaitent maintenir l'accompagnement mené avec Reliance. Alors le nombre d'intervenants augmente. Chacun relevant d'institutions, de missions, de cadres, de temporalités différentes, ce qui rend les articulations complexes, bien que nécessaires.

L'orientation prise de se recentrer sur le champ de la prévention, comme il a été affirmé dans le précédent rapport, ne va pas de soi. Comment déterminer que la famille, qui sollicite le service Reliance, s'inscrit réellement dans le champ de la prévention ? Quels critères utiliser ?

RELIANCE ne peut qu'être attentif à la demande des familles. C'est l'accompagnement respectueux et de proximité qui favorise l'observation, les révélations des enfants et des adultes. Mais cette démarche éducative, étayée par de nombreux outils, amène l'équipe éducative à se déporter vers la nécessité de protection quand les inquiétudes pour les enfants deviennent les principales préoccupations.

Dans ces conditions, les objectifs du travail d'accompagnement changent radicalement. Les services partenaires de protection sont saisis immédiatement pour échanger sur les articulations à envisager, pour définir un autre cadre de travail, voire de nouvelles interventions.

Cette gymnastique de changement de posture professionnelle est actuellement récurrente et met à l'épreuve tant le projet de service que l'équipe qui l'anime.

En 2019, l'accompagnement d'un intervenant extérieur dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) nous aidera à réfléchir à l'évolution de notre projet et nos pratiques au regard de l'évolution des situations familiales rencontrées.

A Reliance, nous nous devons d'être vigilants sur le maintien de notre cadre de travail et d'être en réflexion permanente sur notre posture professionnelle face à ces situations familiales complexes. Mais c'est aussi le travail en réseau, avec les partenaires du territoire qu'il est nécessaire de faire évoluer.

EVENEMENTIEL

Une action collective détente convivialité
AC = Action Collective ; Participants = Personnes accompagnées
Certaines des actions collectives nécessitent des réunions de préparation regroupant les parents et les professionnels. Ensuite, un bilan permet aux parents et aux professionnels d'évaluer les points positifs et négatifs et tirer bénéfice de cette activité pour améliorer les relations parents-enfants, expérimenter de nouvelles façons de faire... Quelques actions collectives concernent essentiellement les parents sans les enfants.

Janvier

- AC « Galettes des Rois – Cartes de Vœux » / **13 participants**
- AC « Galettes des Rois – Cartes de Vœux » / **19 participants**
- AC « Galettes des Rois – Fabrication couronnes » / **20 participants**
- AC « Jeux de Société » / **11 participants**
- AC « Jeux de Société » / **33 participants**
- AC « Atelier Créatifs : perles, bijoux, porte-clés » / **17 participants**

Février

- AC préparation « Saint Valentin » / **2 participants**
- AC « Atelier Créatifs : Bracelets, porte-clés » / **19 participants**
- AC « Saint Valentin » / **16 participants**
- AC « Sablés – Jeux de Société – Extérieur jardin » / **17 participants**
- AC « Crêpes et masques » / **10 participants**

Mars

- AC Ciblée « Atelier cuisine parents-enfants » / **6 participants**
- AC « Crêpes et masques » / **5 participants**
- AC « Préparation Journée Festive du 19 mai » / **28 participants**
- AC « Préparation Journée Festive du 19 mai » / **16 participants**
- AC « Préparation Journée Festive du 19 mai » / **14 participants**
- AC Ciblée « Atelier cuisine parents-enfants » / **15 participants**

Avril

- AC « Préparation Journée Festive du 19 mai » / **15 participants**
- AC « Préparation Journée Festive du 19 mai : fresque, dalle en bois par famille, déco, Nettoyage jardin » / **24 participants**

Mai

- AC « Préparation Journée Festive du 19 mai : fresque, dalle en bois par famille, déco, Nettoyage jardin » / **16 participants**
- AC Ciblée « Atelier cuisine parents-enfants » / **13 participants**
- AC Ciblée « Préparation Journée Festive du 19 mai : fresque, dalle en bois par famille, déco, Nettoyage jardin » / **6 participants**

- AC Ciblée « Atelier cuisine parents-enfants » / **10 participants**
- AC Ciblée « Préparation Journée Festive du 19 mai : jardinage » / **10 participants**
- AC Ciblée « Préparation Journée Festive du 19 mai : Finition des décorations » / **12 participants**
- AC Ciblée « Préparation Journée Festive du 19 mai : Finition des fresques et fleurs » / **24 participants**
- AC « Réception et montage du matériel de la Mairie de Tourcoing » / **14 participants**
- AC « Finition des décorations – préparation des stands et tonnelles » / **15 participants**
- AC « Fabrication des gâteaux et repas de la Journée Festive et Préparation extérieures » /**13 participants**
- AC « Restitution du matériel de la Journée Festive par la Mairie de Tourcoing et repas » / **9 participants**
- AC Ciblée « Achats de fleurs pour le jardin et légumes pour le potager à Famiflora » / **4 participants**
- AC Ciblée « Jardinage » / **2 participants**
- AC « Sortie Parc Clémenceau à Tourcoing » / **15 participants**

>>>>>

Juin

- AC « Sortie Parc Clémenceau à Tourcoing » / **25 participants**
- AC « Fête de la Musique à Tourcoing » / **12 participants**
- AC « Jeux extérieurs » / **28 participants**
- AC « Jeux d'eau et décoration de l'Abri d'été » / **15 participants**

Juillet

- AC « Jeux extérieurs » / **4 participants**
- AC « Match de Foot ¼ de finale de la Coupe du Monde France – Uruguay : 2 à 0 » / **11 participants**
- AC « Sortie Adultes à Montigny en Ostrevent » / **13 participants**
- AC « Sortie Tourcoing Plage » / **9 participants**
- AC ciblée « Barbecue et jeux de société » / **6 participants**
- AC « Jeux d'eau - Jeux de société – Piscine – Sable – Atelier pâtisserie » / **11 participants**
- AC « Sortie à Malo Les Bains – Pique-nique » / **16 participants**

Août

- AC « Sortie Adultes à Bruges – Pique-nique » / **22 participants**
- AC « Atelier Pâtisseries – Jeux intérieurs et extérieurs » / **10 participants**
- AC « Atelier cuisine parents-enfants » / **8 participants**
- AC « Sortie fin d'été à Montigny en Ostrevent dans une ferme équestre : Fabrication du pain – Fabrication du gouter – Tour en carriole - Repas – Tour de poneys et chevaux » / **76 participants**

Septembre

- AC « Préparation Kermesse : chantier jardinage – Atelier de sablés » / **23 participants**
- AC « Réception du matériel de la Mairie de Tourcoing » / **5 participants**
- AC « Préparation Kermesse : chantier jardinage – Atelier de sablés – peinture fresque » / **17 participants**
- AC « Préparation Kermesse : Installation– Atelier de cuisine » / **12 participants**
- AC « Retour du matériel de la Mairie de Tourcoing » / **5 participants**
- AC « Sortie Parc Barbieux » / **14 participants**

Octobre

- AC « Travaux manuels : papillons, chauves-souris » / **22 participants**
- AC « Travaux manuels : papillons, chauves-souris » / **13 participants**
- AC « Achats Déco de Noël » / **5 participants**
- AC « Soupe – Gâteaux – Jeux -Travaux manuels : papillons, chauves-souris » / **25 participants**
- AC « Atelier cuisine parents-enfants » / **10 participants**
- AC « Sortie Parc du Lion à Wattrelos » / **15 participants**
- AC « Atelier cuisine parents-enfants » / **5 participants**
- AC « Activités manuelle : circuit bille » / **13 participants**

Novembre

- AC « Préparation de la fête de Noël » / **25 participants**
- AC « Préparation de la fête de Noël » / **27 participants**
- AC « Ateliers manuels préparation de la Fête de Noël – Déco sapin de Noël » / **22 participants**
- AC « Préparation de la fête de Noël – Goûter de départ du Directeur » / **26 participants**

Décembre

- AC « Préparation de la fête de Noël : décoration de tables » / **24 participants**
- AC « Finition de la décoration pour la fête de Noël « / **9 personnes**

L'atelier Cuisine

JAN	**19**	Recette de Mr L., Mme D. et Mme V. : Salade composée – Bouchée à la Reine – Cheese Cake caramel / **24 participants**
FEV	**23**	Recette de Mmes L. et V. : « Salade composée – Chouflette – Millionnaire Shortbread» / **13 participants**
MARS	**28**	Recette de Mmes P., D. et L. : « Salade composée – Brick et Chorba – Gâteau aux Pommes » / **21 participants**
AVRIL	**13**	Recette de Mmes D., L. et Mr L. : « Coquille de Thon – Navarin d'Agneau – Gâteau Choco/poire » / **23 participants**
JUIL	**06**	« Barbecue - Salade » / **16 participants**
SEPT	**14**	Atelier cuisine pour le buffet de la kermesse / **13 participants**
OCT	**05**	Recette de Mmes B., B. et L. : « Macédoine et Œufs Mimosa – Gratin de courgettes et riz – Moelleux au chocolat » / **18 participants**
NOV	**09**	Recette de Mmes L., S. et D. « Tomates Mozzarela – Quiche et Salade – Tarte au citron / **14 participants**
DEC	**07**	Atelier cuisine pour la Fête de Noël : Soupe de bienvenue pour le buffet / **8 participants**
	14	Atelier cuisine pour le buffet de la fête de Noël / **6 participants**
	15	Atelier cuisine pour le buffet de la fête de Noël / **7 participants**

Le groupe parents

JAN	**22**	2ème séance « Les limites et repères éducatives » / **7 parents – 2 prof. et 1 stagiaire**
FEV	**12**	3ème séance « Les limites et repères éducatives » / **6 parents – 2 prof. et 1 stagiaire**
AVR	**16**	4ème séance « Les limites et repères éducatives » / **2 parents – 2 prof.**
MAI	**28**	1er séance « La place du Père » / **5 parents – 2 prof.**
JUIN	**11**	2ème séance « La place du Père » / **3 parents – 1 prof.**
SEPT	**24**	3ème séance « La place du Père » / **3 parents – 2 prof.**
OCT	**15**	1ère séance « Identifier et comprendre nos émotions » Reliance / **3 parents – 2 prof**
NOV	**05**	2ème séance « Identifier et comprendre nos émotions » Reliance / **2 parents – 2 prof**
DEC	**03**	3ème séance « Identifier et comprendre nos émotions » Reliance / **2 parents – 2 prof**

L'atelier Scrapbooking

Un atelier scrapbooking a démarré en 2017 et est animé par Christelle, maitresse de maison. Il s'agit d'un loisir créatif qui consiste à décorer la couverture et les pages d'un album photo avec du matériel de récupération.

JAN 12 (Présentation) / 4 participants
JAN 26 (Achats) / 4 participants
FEV 02 (Fabrication) / 3 participants
FEV 16 (Fabrication) / 3 participants
MARS 02 (Fabrication) / 2 participants
OCT 02 (Présentation) / 7 participants
OCT 09 (Achats) / 2 participants
NOV 13 (Fabrication) / 3 participants
NOV 27 (Fabrication) / 2 participants

L'atelier Motricité

L'atelier de motricité a démarré en 2017. Il concerne le parent avec son bébé marcheur ou à 4 pattes (petit groupe homogène non scolarisé de 1 an à 2 ans). Celui-ci a lieu au Centre Petite Enfance du HDF qui dispose du matériel pour faire un parcours le lundi matin.

FEV 05 / 9 participants
FEV 19 / 8 participants
MARS 19 / 4 participants
AVRIL 09 / 5 participants
SEP 28 / 4 participants
NOV 16 / 5 participants

Le comité des fêtes

Le comité des fêtes est constitué d'anciens et nouveaux parents volontaires qui proposent des actions collectives.
Ils informent les autres parents.
Ils font des propositions et des remarques, des bilans lors des groupes d'expression…

JAN 19 / 14 participants
FEV 23 / 13 participants
AVRIL 13 / 15 participants
OCT 05 / 17 participants
NOV 06 / 03 participants

Les temps forts

MAI	**20**	Journée Festive (invitation des anciennes familles) / 91 **participants (36 parents et 55 enfants)**
	--	
SEPTEMBRE	**15**	Kermesse **/ 92 participants (37 parents et 55 enfants)**
DECEMBRE	**16**	Fête de Noël (Salle G. Daël Tg) / **103 participants (43 parents et 60 enfants)**

Le séjour familial

Du 16 au 20 juillet / 13 participants (4 adultes + 9 enfants) + 3 professionnels + 1 stagiaire
Gîte « Domaine de Doly » à Houtkerque

MAI	29	Première rencontre : présentation du séjour familial
JUIN	12	Recherche de loisirs
	13	Visite du gite à Houtkerque
	19	Préparation des menus
	26	Atelier cuisine préparation repas
	27	Feux tricolores et repas
JUIL	03	Les règles de vie
	11	Préparation des malles
	13	Courses
	13	Aller / retour bagages
	16	Sortie plage à Bray Dunes
	17	Courses à Herzeele
	17	Atelier Pâtisseries
	17	Visite Ferme Pédagogique Les Camélius
	18	Bowling adultes / enfants à garder
	18	Tour de Poney
	19	Sortie plage de Bray Dunes
SEPT	20	Retour
	19	Bilan

Du 20 au 24 août / 13 participants (5 adultes et 8 enfants) + 3 professionnels + 1 stagiaire
Gîte « Domaine de Doly » à Houtkerque

JUIN	13	Première rencontre d'août : présentation du séjour familial
	18	Recherche de loisirs
JUIL	02	Elaboration des menus
	04	Visite du gite à Houtkerque
AOÛT	08	Préparation gite
	10	Préparation des repas
	12	Recherche de musique
	14	Malle de jeux
	17	Courses
	17	Aller / retour bagages
	20	Sortie plage à Bray Dunes
	21	Cueillette de fruits et légumes à Hoymille
	21	Balade autour du gite
	22	Tour de Poney
	22	Sortie à Malo Les Bains
	22	Bowling adultes / enfants à garder
	23	Visite du zoo à Fort Mardyck
	24	Balade au Mont des Cats / Retour
SEPT	08	Bilan

Atelier « d'apprentissage et de créativité » : atelier bois, jardinage, informatique, réparation… avec l'éducateur technique spécialisé – parents – préadolescents - adolescents

Différents projets individuels et collectifs ont été réalisés avec l'éducateur technique spécialisé soit dans l'atelier à Reliance Roubaix ou au domicile des parents : jardinage à Reliance Roubaix et Tourcoing, plomberie, débarrassage de meubles, fabrication d'un coffre en bois, réalisation de dessins techniques, assemblage de meuble, ponçage et peinture, fabrication d'un garage en bois, fabrication d'un meuble informatique et d'un meuble CD, fabrication du cadeau de Noël pour chaque famille (semainier en bois) dont la personnalisation sera réalisée lors d'actions collectives en début d'année suivante, fabrication de jeux « Molky »…
Cela représente plus d'une cinquantaine d'ateliers soit 201 heures de travail et une douzaine de familles différentes.

L'atelier Bien-Être

Il s'agit de prendre soin de soi pendant un temps de relaxation et de détente. Il met en avant l'importance de soigner son image et son estime de soi. Ces ateliers sont animés par la maîtresse de maison qui a un diplôme d'esthéticienne. Il s'agit de proposer cet atelier à un petit groupe de 4 mamans maximum et ceci afin de garantir, de préserver un minimum l'intimité des personnes accompagnées.

JAN	**09**	**2 parents (soin du visage / produits cosmétiques et pose vernis)**
FEV	**06**	**1 parent (soin du visage / produits cosmétiques et pose vernis)**
MARS	**20**	**4 parents (soin du visage / fabrication de produits cosmétiques : savons)**
AVR	**17**	**3 parents (soin du visage / produits cosmétiques)**
MAI	**26**	**2 parents (soin du visage / produits cosmétiques)**
SEP	**25**	**3 parents (soin du visage / produits cosmétiques)**
NOV	**13**	**3 parents (soins des mains et du visage / produits cosmétiques**

Présentation du service à l'extérieur

En 2018, le service a été sollicité par l'IRTS pour présenter le service auprès des étudiants de 2ème année en formation d'éducateur spécialisé. Une maman accompagnée et une professionnelle éducatrice spécialisée sont allées témoigner au printemps.
Par ailleurs, ces deux mêmes personnes ont participé à une MAG (méthode d'analyse en groupe) avec le pôle recherche de l'IRTS sur **« La participation des personnes accompagnées dans la formation des travailleurs sociaux »** les 1er et 15 juin 2018 et 19 octobre 2018.

■■■ Démarches mises en place dans le cadre de la loi 2002.02

Démarches mises en place dans le cadre de la Loi 2002.2

JUIL **06** Réunion du Groupe d'Usagers de Reliance : Bilan des actions collectives et ateliers de l'année - Présentation du calendrier d'été – Présentation du projet de Pascaline Delhaye - Questions diverses.
Repas **/ 16 participants.**

NOV **09** Réunion du Groupe d'Usagers de Reliance : Validation du compte rendu du 6 juillet 2018 (distribué en septembre 2018) - Information du directeur- Débriefing kermesse et sortie du 30/08/18 - Présentation du film Vie-Vas - Questions diverses **/15 participants.**

Le personnel

Mouvements de personnel

- Arrivée en juin de Florine DUBRULLE pour un stage long de formation d'Educateur spécialisé
- Départ fin novembre d'Olivier BLEUZE, directeur, pour un poste de direction en Bretagne
- Arrivée début décembre d'Olivier LECONTE, nouveau directeur
- Départ de Philippe CATOT, qui animait les réunions d'analyse de la pratique depuis l'ouverture du service.

La vie institutionnelle

- Assemblée annuelle des salariés (Vœux) à la Mairie de Tourcoing : **18/01**
- Bal Country organisé par le CE : **25/05**
- Ecriture d'un article « La participation : un nouvel idéal ? » pour le « Sociographe » par des familles et 2 professionnels, groupe animé par Pascaline Delhaye (responsable du Pôle Recherche de l'IRTS) : **06/07, 27/09, 19/11, 10/12** (finalisation en 2019)
- Formation à l'habilitation électrique pour Bruno Monclaire : **05/11, 06/11, 07/11**
- Formation aux troubles du comportement chez les enfants et adolescents pour Noël Desmarieux : **11/10, 12/10**
- Journée de service au Centre Spirituel du Hautmont à Mouvaux : **14/06**
- Participation à une AMG (Méthode d'Analyse en Groupe) avec le Pôle Recherche de l'IRTS pour Anne-Claude et une maman : **19/10**
- Portes ouvertes EPDSAE : « La place des pères » (table ronde) avec la participation d'un papa et de Karine Blaevoet (psychologue) : **21/03**
- Présentation du service auprès d'étudiants de 2ème année à l'IRTS par Anne-Claude Feuillet et une maman : **01/06 et 15/06**